



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Conseil consultatif

Dimanche le 10 juin 2018

Local DKN-2419

8 :00 à 17 :00

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Écoute des différents comités
4. Vote des budgets
5. Entente avec Molson et Labatt
6. Plan d'activités BVE de la Faculté de droit de l'Université Laval pour les intégrations
7. Varia
8. Fermeture

Étaient présents :

Conseil d'administration :

Sarah Chouaiby (pas toute la durée du CC)

Membre

Christiane Métivier (pas toute la durée du CC)

Secrétaire

Conseil exécutif :

Paméla Roy

Présidente

Camille St-Pierre

Vice-présidente aux affaires internes

Olivier Deschênes

Vice-président aux finances

Charles Bégin

Vice-président aux affaires socio-culturelles

Sarah-Ève Sénéchal

Vice-présidente aux affaires externes

Pierre Jacques-Huot

Vice-président aux communications

Clara Émond

Vice-présidente aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie

Frédéric St-Jean

Vice-président aux affaires professionnelles



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Étaient absents :

Simon Plante

Vice-président aux affaires académiques

1. Ouverture

Paméla Roy propose l'ouverture du conseil consultatif à 8 :01.

Olivier Deschênes appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Clara Émond propose l'adoption de l'ordre du jour.

Pierre Jacques-Huot appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Écoute des différents comités

Comité de droit notarial

Marie-Ève D'amours entre, suivie de **Noémie Pednaud** et de **William Gaudreault**.

Olivier Deschênes demande de présenter les orientations du comité et qu'ensuite il va poser des questions sur le budget prévisionnel.

Marie-Ève D'amours dit qu'ils vont organiser un cocktail de bienvenu au début de l'année, ils voient que les gens apprécient les activités organisées au cours des années précédentes et ils veulent que ça continue comme ça. Il y a aussi la semaine de droit notarial en janvier, elle ne se souvient plus de la date exacte. Il y a des conférences à chaque midi, une de Notair'action 1 à la fin de la semaine de droit notarial, ainsi que Notair'action 2 à la fin de la session pour clore les activités. Elle indique que cette année, son comité aimerait organiser des journées où les étudiants pourraient aller visiter des bureaux de notaires, ou des étudiants qui vont faire notaire d'un jour pour voir la profession plus en profondeur.

Olivier Deschênes félicite les membres, car le budget est bien monté et que ce comité a un rôle important. Il voit que le comité demande 700\$, par contre dans le compte il a présentement 1 645\$, et il compte terminer l'année à 1 955\$. Dans l'optique où l'AED est une OBNL, le comité va finir avec plus d'argent que ce qu'il avait au début de l'année. Il aimerait savoir s'il y a une raison à cela.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Noémie Pednaud dit que le problème est qu'étant donnée qu'ils veulent faire des visites de cabinets et que cela n'a pas été fait comme activité dans les années précédentes, ils ne savent pas les dépenses que cela peut engendrer.

Marie-Ève D'amours dit aussi qu'ils ne sont pas certains de commanditaires, ils prévoient un budget plus élevé pour pallier ces incertitudes.

Olivier Deschênes leur demande s'ils ont pensé d'aller voir des cabinets de notaires et que certains bureaux d'avocats ont de nombreux notaires parmi eux et que ce serait une bonne idée de les contacter.

Marie-Ève D'amours lui répond qu'à chaque année c'est difficile à ce niveau, que c'est difficile de financer par des aides extérieures.

Camille St-Pierre dit que ce serait tout de même bien d'aller voir, que bien qu'à Québec il n'y ait pas beaucoup de bureau de notaire, qu'en région il peut y en avoir qui désirent établir des contacts et avoir de la visibilité.

Olivier Deschênes se demande comment ils financent leurs conférences? Quand les notaires se déplacent, est-ce qu'ils défraient les frais pour la conférence ou quoi que ce soit?

Marie-Ève D'amours mentionne qu'ils ne leur font rien payer, puisqu'ils viennent bénévolement.

Paméla Roy spécifie que l'on veut simplement s'assurer que le comité ne rémunère pas les notaires qui viennent donner des conférences.

Marie-Ève D'amours s'attend à plus de participation cette année de la part des étudiants considérant le nombre de candidatures pour combler les postes lors des élections, alors le comité prévoit un plus gros budget pour les différentes activités.

Camille St-Pierre mentionne que si le comité désire louer des salles spécifiques, il faut l'avertir le plus tôt possible, par contre s'il s'agit de salles de classe le comité peut en faire la demande quelques semaines avant seulement.

Paméla Roy demande si la vente de bonbons de l'an dernier a été profitable, puisqu'elle remarque que le comité veut faire une deux autres ventes de bonbons cette année.

Marie-Ève D'amours lui dit qu'elle avait été bien profitable. Les membres désirent cibler des moments dans l'année où la vente sera avantageuse, par exemple Noël et la St-Valentin.

Paméla Roy lui propose d'autres méthodes de financement comme l'emballage dans les épiceries si jamais la vente de bonbons ne se révèle pas aussi lucratif que le comité l'espérait.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes les encourage à dépenser pour leurs activités pour éviter de finir avec un trop grand surplus qui pourrait empêcher le comité d'avoir une commandite dans les prochaines années.

Camille St-Pierre leur demande s'ils ont des craintes ou interrogations à leur poser quant à la prochaine année à venir.

William Gaudreault mentionne qu'il est dommage que différentes conférences viennent éclipser les activités de la semaine de droit notarial, durant la semaine qui est censée leur être réservée. Cela empêche donc les personnes intéressées par les conférences de droit notarial d'y participer, puisque d'autres conférences ont lieu au même moment.

Camille St-Pierre lui dit qu'il n'y a présentement aucune activité de prévue pendant cette semaine à ce jour. Elle dit prendre cela en considération lors d'ajout de prochaines activités et qu'elle va s'informer des activités prévues par la faculté directement.

Frédéric St-Jean expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook.

Comité de droit criminel et pénal

Jessica Tourigny-Lambert entre, suivie de **Yancey Thériault**.

Olivier Deschênes leur explique d'abord le fonctionnement de la rencontre.

Jessica Tourigny-Lambert explique que l'année dernière, il s'agissait de la première année du comité. Ce qui a bien été est que le comité a eu la chance d'avoir des avocats qui sont venus en conférence et qui leur ont été gratuit. Elle mentionne que la grosse dépense du comité pour la prochaine année concerne la conférence cocktail. C'est au niveau de la location de la salle, la nourriture, etc. qui revient cher et c'est sur cela qu'ils ont basés leur budget. Elle dit que ce qui cause une incertitude au niveau des coûts de certains équipements et de la salle, c'est le calendrier des avocats, qui proviennent de différents cabinets, et ils sont à la merci de leur horaire.

Camille St-Pierre leur mentionne que pour la soirée qu'ils ont demandé au mois de mars à l'atrium, pour l'instant, ça se peut que le comité n'ait pas un jeudi, mais qu'ils doivent faire leur conférence cocktail un mercredi.

Jessica Tourigny-Lambert dit qu'ils ont eu quelques idées de financement, mais cela dépend du niveau de vente de pop-corn, par exemple.

Yancey Thériault dit qu'en ce qui concerne les revenus, ils y sont vraiment aller avec des estimations.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes leur demande quelles sont les commandites que le comité est allé chercher, autre que la commandite demandée à l'AED. Il comprend que ce sont de petits cabinets, mais il leur demande si le comité aurait considéré d'aller voir le BVE, la CADEUL et le BEC

Jessica Tourigny-Lambert dit que pour ces options, non le comité n'a pas regardé.

Camille St-Pierre mentionne que ce serait bien de retourner voir les cabinets, bien que cela ait probablement été fait l'an dernier et que le comité a reçu une réponse négative. Il serait bien d'aller voir aux alentours au Québec puisque parfois, ces petits cabinets voudraient probablement avoir une visibilité, et si jamais il y a un refus, c'est au moins un lien qui s'est créé.

Jessica Tourigny-Lambert dit que l'année dernière, ils ont reçu une liste des différents cabinets, mais que rien ne semble avoir été fait pour les contacter.

Paméla Roy ajoute que sachant que le comité de droit criminel et pénal a plus de l'ampleur au sein de la faculté, et aussi à l'extérieur de la faculté, les cabinets qui n'étaient pas auparavant intéressés pourrait l'être aujourd'hui, par l'envie de partager une passion avec les étudiants. Elle leur propose de réessayer.

Yancey Thériault explique que l'an passé, les conférenciers n'ont rien coûté, mais il propose d'obtenir un certain montant pour payer les conférenciers pour cette année.

Camille St-Pierre lui indique qu'on n'a pas à rémunérer les conférenciers. Aucun montant ne sera donc accordé pour le paiement de conférenciers.

Olivier Deschênes leur demande, au niveau de la vente de billets, ils prévoient environ 50 inscriptions?

Jessica Tourigny-Lambert dit que oui, c'est au niveau de la conférence cocktail.

Yancey Thériault mentionne que l'année dernière il y a eu un peu plus de participation, mais que cette année ils ont décidé d'y aller un peu plus prudent, à cause que c'était un nouveau comité il y avait peut-être plus de gens présents.

Camille St-Pierre dit que pour le party de financement, le comité n'a pas prévu de date.

Jessica Tourigny-Lambert dit qu'ils voulaient attendre de voir les dates des autres comités pour ne pas que cela vienne entrer en conflit avec un autre événement.

Camille St-Pierre dit que dès qu'elle a une date de libre, elle va leur mentionner.

Yancey Thériault dit que ce qui serait le mieux est en début de session. Il sait que c'est plus dur mais ce serait l'idéal.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre dit qu'en effet cela va être plus dur pour eux d'avoir un party de financement en début de session, cela se peut donc que ce soit au retour des examens.

Jessica Tourigny-Lambert dit que l'an dernier, pour la conférence cocktail, le comité a eu l'atrium dans le pavillon Desjardins. C'est pour cela que cette année ils désirent avoir l'Atrium du pavillon Charles-De-Koninck, et que si jamais ils n'ont pas cette salle, ils vont regarder pour peut-être avoir une salle de classe. **Camille St-Pierre** leur mentionne que s'ils savent la date d'avance, dès qu'ils la connaissent de lui dire, puisque s'il s'agit d'une salle qui est gérée par le Bureau des événements campus, elle doit faire la réservation assez tôt. S'il s'agit d'une salle de classe, simplement leur mentionner quelques semaines avant.

Yancey Thériault dit que l'Atrium est vraiment la salle qui les intéresse le plus.

Jessica Tourigny-Lambert sait que les trois conférenciers de l'an dernier reviennent, mais que le comité désire faire l'événement conférence cocktail plus gros cette année.

Yancey Thériault demande en ce qui a trait aux revenus d'un party de financement, comment cela peut-il générer?

Camille St-Pierre dit que dans leur budget, ils ont prévu 150\$ de profit. Habituellement, le comité vend le billet entre 7 et 10\$. Donc, s'ils prévoient vendre leur billets 10\$, ils ont prévu 15 personnes présentes à leur événement.

Paméla Roy dit qu'un party de financement qui fonctionne rapporte quand même beaucoup d'argent.

Camille St-Pierre mentionne que tout dépendant de la date, certains comités peuvent aller chercher jusqu'à 1 500\$ de financement durant cette soirée. Elle ajoute que l'an dernier, le comité du Défilé de mode lors du party de rentrée d'hiver avait réussi à faire 1 850\$ de profits. S'ils font de la bonne publicité, ils sont capables de faire un bon montant.

Paméla Roy ajoute qu'en ce qui concerne les prix des billets et tout, s'ils se questionnent, qu'ils peuvent aller voir **Charles Bégin** sans problème.

Yancey Thériault voudrait savoir s'ils peuvent faire un pré drink.

Camille St-Pierre que lorsqu'un comité fait un party de financement, il a priorité sur le prédrink. Par contre, si celui-ci décide de ne pas le prendre, elle va l'accorder à un autre comité.

Jessica Tourigny-Lambert demande pour les traiteurs s'ils peuvent prendre qui ils veulent.

Olivier Deschênes leur rapporte qu'il y a une liste de traiteurs autorisés par l'Université Laval.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre leur demande de prévoir un budget pour leur prédrink et pour leur party de financement, ce qu'ils croient faire comme dépenses et croient avoir comme revenu. Il sera très important pour eux d'exploiter leur page facebook.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion.

Frédéric St-Jean ajoute qu'il y aura une seule page de droit des affaires et que s'il y a des inscriptions qui doivent se faire, ce sera sur cette page. Ce sera donc beaucoup plus équitable pour tous les comités.

Comité défilé de mode

William Gaudreault entre dans la salle, suivi de **Sarah-Li Grondin**.

William Gaudreault députe d'abord avec le budget prévisionnel. Il demande à ce que l'événement soit prévu le 7 ou le 16 février. Le comité prévoit recevoir 1 450\$ en commandites. Le comité désire avoir son party de financement au retour à la session d'hiver, donc le premier party de la session. Il mentionne que l'an passé le comité a obtenu 1 856\$ au total de profit. Le comité aimerait aussi avoir un prédrink au courant de la session d'automne, pour se faire connaître et voir la possibilité d'avoir une collaboration avec un autre comité. Il avait aussi le désir de faire une vente de produits zéro déchet et biologique. Il mentionne que **Maude Tremblay**, membre du comité, connaît quelqu'un qui peut leur fournir les produits à moindre coût. Il fait le tour des dépenses prévues.

Camille St-Pierre dit d'abord que pour le party de la rentrée, habituellement c'est toujours le vice-président aux affaires socioculturelles qui a la priorité sur celui-ci. Elle ajoute qu'habituellement le comité qui a le party a l'exclusivité sur le prédrink, sauf que s'ils ne le veulent pas, voir avec un comité à l'automne pour s'associer avec eux et avoir le leur. Elle ajoute qu'elle voit que le comité n'a pas beaucoup de cabinets de prévus dans leurs moyens de financement, ce serait quelque chose à exploiter, d'aller aussi voir des boutiques de place Laurier/ Ste-Foy, des salons de coiffure. Elle voit que le comité a prévu 100\$ pour les assurances, par contre, elle leur mentionne qu'il faudra prévoir dans le budget entre 600 et 900\$.

Sarah-Li Grondin dit qu'en fait le comité ne voulait pas en prendre, qu'ils l'avaient seulement prévu pour couvrir cette portion.

Camille St-Pierre dit qu'il y a de plus en plus de boutiques qui en demande, que ce serait donc un avantage de simplement le prévoir dans leur budget.

Olivier Deschênes mentionne que si le comité en a besoin, il a en sa possession des exemples de contrat d'engagement avec des boutiques. Il ajoute que le comité a 5000\$ dans leur compte, il renchérit en disant



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

que c'est énormément d'argent et il faudrait avoir 1500\$-2000\$ dans le compte à la fin de l'année en raison du statut d'OBNL.

Paméla Roy leur propose d'upgrader le niveau du défilé en raison de son succès de l'année dernière. Elle propose que le comité pourrait se joindre à une autre faculté pour hausser la participation à l'événement et de faire quelque chose de plus gros.

Camille St-Pierre leur dit qu'elle est en attente pour la date de disponibilité du Grand Salon.

Pierre Jacques-Huot propose d'utiliser le gymnase du PEPS si jamais ils décident de se joindre à une autre faculté.

Paméla Roy précise que le comité ne doit pas voir l'idée d'une association avec une autre faculté comme une obligation, loin de là.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion.

Comité Action Sociale

Maude Tremblay entre dans la salle, suivie de **Sarah Poulin-Quintero**.

Maude Tremblay débute en disant que le comité de l'an dernier a fait une semaine sur l'accès à la justice. Vu la participation moindre, ils ont ramené l'événement à seulement 2 jours (9 et 10 octobre).

Sarah Poulin-Quintero précise qu'ils gardent le concept, mais réduisent la durée.

Maude Tremblay poursuit en précisant que pour le budget, ils veulent offrir des cadeaux aux conférenciers. Ils veulent relancer la Guignolée Juridique en collaboration avec le GRAAL, et certains cabinets qui avaient participé l'an dernier. Ils ne veulent pas retenter les sondages pour ne pas avoir pleins de messages d'aide comme Josée avait reçu l'an dernier. Ils veulent plutôt promouvoir des ressources d'aide. Ils veulent faire une séance d'études où ils offriraient du thé ou café en collaboration avec le Centre de mentorat.

Olivier Deschênes leur dit que c'est davantage lié au mandat du VP aux affaires académiques, donc de faire une collaboration avec **Simon Plante**, et que ce n'est pas le comité qui va déboursier les frais pour le café, les muffins, etc.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Maude Tremblay mentionne que l'événement Dieu Merci avait été très apprécié. Il n'y a pas de cabinets associés à l'événement à la demande des enseignants. En raison du bouche à oreille, elles s'attendent à une plus grande participation à l'événement cette année. Les enseignants qui avaient participé l'an passé désiraient retenter l'expérience cette année donc elle croit que ce sera un succès.

Olivier Deschênes mentionne que le Comité Action Sociale est la branche philanthropique de l'AED, et il leur dit donc qu'il n'est pas nécessaire de donner des bouteilles de vin aux conférenciers.

Paméla Roy dit à titre d'exemple que les conférenciers, lors de la course aux stages, paient pour venir faire leurs conférences.

Maude Tremblay trouve que les organismes à Québec ne sont pas assez représentés, donc elle est en contact avec différents organismes dans la région de Québec et elle avait pensé proposer aux étudiants de se faire des équipes pour aller faire du bénévolat dans ces organismes. Cela permettra aux élèves de s'impliquer dans la communauté et leur permettre de découvrir les différents organismes.

Paméla Roy encourage le comité à aller de l'avant avec cette idée.

Camille St-Pierre leur annonce que la salle Hydro-Québec n'est pas disponible pour les jeudis du mois de mars. Elle leur propose l'espace Jardin dans le pavillon Desjardins pour la date que le comité avait demandé. Elles vont regarder ensemble pour une salle appropriée. Elle leur propose d'aller voir le BVE, la CADEUL et la COOP zone pour aller chercher des commanditaires. Il serait intéressant de faire des campagnes de financement pour faire des dons à des organismes, ex. : Movember, Sans oui c'est non...

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Paméla Roy ajoute que les comités ont habituellement jusqu'au dimanche midi pour envoyer leurs diapositives à **Pierre Jacques-Huot** pour que cela se retrouve dans l'AEDiffusion.

Sarah Poulin-Quintero demande ce que le comité doit faire avec l'enveloppe remise par **Olivier Deschênes**.

Charles Bégin explique que lorsque le comité a des factures, il doit le mettre dans cette enveloppe et quand il va pouvoir, d'aller remettre lesdites factures à **Olivier Deschênes**. Cela lui permet de garder un œil sur leurs dépenses.

Clara Émond ajoute qu'elle avait pensé faire des conférences sur les saines habitudes alimentaires durant la prochaine année, et particulièrement durant la semaine sur les troubles alimentaires. Elle se demandait donc si c'était quelque chose qui pourrait intéresser le comité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sarah-Ève Sénéchal leur dit qu'elle a un document sur les ressources disponibles en cas de harcèlement, de choc psychologique, etc. et qu'elle leur enverra.

Festival de Droit (Devancé pour l'absence du VP Finances Grand Maillet)

Maxime Bédard est le seul présent.

Maxime Bédard début en mentionnant que pour les commandites, ils veulent rester avec le cabinet de l'an dernier, malgré les difficultés rencontrées (manque de participants). Ils ont un droit de premier refus. Ils pensent aussi donner des places prioritaires au DIAST aux gens qui sont allés aux différentes activités organisées par le comité. Le comité demande 2000\$ à l'AED. Ils veulent également aller voir des commerces pour avoir des produits en commandite, plutôt qu'en argent. Pour ce qui est du party de financement, ils veulent avoir la deuxième semaine pour faire un party et prédrink.

Charles Bégin lui propose d'aller voir les événements facebook de l'an dernier pour déterminer un peu le taux de participation.

Camille St-Pierre leur demande si le party du festival de droit, soit le DIAST, sera encore une fois le deuxième jeudi du festival.

Maxime Bédard dit que oui.

Olivier Deschênes dit que pour l'idée de la collaboration avec le CDAUL, de toujours regarder d'abord avec le cabinet commanditaire d'abord, pour voir s'il est d'accord avec l'idée.

Frédéric St-Jean se demande si pour aller au DIAST, il faut absolument visiter le cabinet?

Maxime Bédard dit que le comité veut, sans obliger tout le monde à aller visiter le bureau, s'assurer que les personnes qui y vont ont des places, mais qu'ils vont faire tirer des places ailleurs.

Frédéric St-Jean ajoute qu'en fait, ceux qui ne sont pas intéressés par la course aux stages, ou qui ont déjà leur stage, ce n'est pas mieux. Cela va enlever des places à ceux qui désirent vraiment visiter le bureau, probablement.

Maxime Bédard dit qu'il ne sait pas encore ce que le cabinet veut précisément, mais qu'assurément il demande plus de visibilité et de participation.

Paméla Roy dit que ce sera peut-être des places prioritaires.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre dit que ce pourrait ne pas être seulement par la visite du cabinet, mais par les activités préparées tout au long du festival de droit.

Maxime Bédard dit qu'en effet, étant donné le faible taux de participation de l'an dernier, ils veulent mettre plus d'emphasis sur la participation aux différentes activités.

Camille St-Pierre leur propose d'aller voir BVE, BEC et CADEUL pour du financement.

Maxime Bédard dit que c'est parce que l'an dernier, ils n'avaient rien reçu, donc ils ont décidé de ne rien mettre.

Camille St-Pierre dit que c'est toujours bon quand même de faire la demande.

Paméla Roy dit que c'est surtout dans la façon de présenter le Festival de droit qui peut faire toute la différence, entre ne rien recevoir comme l'an dernier, ou recevoir un certain montant.

Olivier Deschênes dit que maintenant, le plus urgent est de regarder avec le cabinet commanditaire de l'an dernier s'ils veulent le refaire cette année, et si non, le comité devra faire la recherche d'un commanditaire le plus rapidement possible.

Pierre Jacques-Huot demande si cela va se passer dans le même espace que d'habitude.

Maxime Bédard répond que oui, ce sera au 2^e étage du DKN. Les rénovations devraient être fini et donc le prix du local reste à voir.

Camille St-Pierre leur dit de lui faire la demande le plus rapidement possible pour qu'elle puisse faire la demande.

Paméla Roy les incite à en faire une plus grande promotion pour ramener plus de monde.

Camille St-Pierre leur dit que ce qui est malheureux, c'est que les premières années ne connaissent pas l'existence du Festival de droit. Le comité devra en parler aux initiations, et faire une énorme campagne de promotion pour faire connaître davantage l'existence dudit festival.

Maxime Bédard dit que pour la journée sportive, comme l'an dernier le comité l'a fait le midi et qu'il y a eu un taux de participation quasi nul, il pensait donc faire l'activité en soirée.

Olivier Deschênes lui dit de regarder la viabilité du projet avant de louer quel local que ce soit pour cette activité sportive, puisque cela engendre des coûts.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Comité de Grand Maillet

Maxime Bédard est déjà présent. **Pierre-Étienne Dallaire** entre dans la salle.

Pierre-Étienne Dallaire parle des activités de financement. Il mentionne qu'évidemment il y a différents commanditaires. Ils visent sur plusieurs cabinets qu'ils ont eu l'an dernier. Il explique le plan de commandite prévu par le comité. Pour ce qui est de la commandite de l'AED, le comité demande aux exécutants de considérer l'ampleur de l'événement avant de voter la commandite. En tout, le comité prévoit obtenir 16 000\$ de commandite. De plus, ce dernier vise à trouver une plus grande salle que l'année dernière. Il aimerait vendre 300 billets.

Camille St-Pierre leur demande si en fait le comité désire avoir plus de gens à l'événement?

Pierre-Étienne Dallaire dit qu'en fait, le comité aimerait avoir une plus grande salle.

Camille St-Pierre intervient en mentionnant que plus il y a de gens, plus ce sera chaotique et moins les gens vont écouter ce qui va se dire par les gens sur la scène. Elle ajoute que c'est un problème à toutes les années pour ce qui est de l'écoute des gens tout au long de la soirée, et elle trouve que c'était une bonne idée de l'ancienne présidente du comité, **Aida Jakupovic**, de mettre le bar disponible seulement à partir de 11 :00.

Pierre-Étienne Dallaire dit qu'il va en reparler avec la présente présidente.

Paméla Roy dit que lorsque le comité du Grand Maillet a été fondé, le but de l'événement était de récompenser les étudiants, donner des mérites, des prix, etc. Le but étant donc la remise de prix. C'est devenu presque un bal de fin de saison et un party, par contre, elle pense qu'on a perdu un peu de l'essence du comité. Elle ajoute que les professeurs qui sont présents à la soirée détestent que ça parle et tout. Elle pense donc qu'il faudrait trouver un moyen pour remédier à cela.

Pierre Jacques-Huot mentionne que les salles ne sont jamais bien conçues. Il ajoute que l'an dernier au musée, les tables situées sur la passerelle n'entendaient rien de ce que si passait sur scène, donc nécessairement, les gens parlaient.

Olivier Deschênes demande si le comité a commencé à faire des appels pour les prix de salles et tout.

Pierre-Étienne Dallaire mentionne qu'il croit que **Catherine Guay** a commencé à faire des appels, notamment à une salle située à Beauport, mais il n'a pas encore eu de nouvelles.

Paméla Roy rajoute que ce serait bien que les membres discutent entre eux sur le problème qui est que les gens n'écoutent pas durant la soirée.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes demande au niveau des autobus, le 1 500\$ qui est prévu dans le budget, il considère que c'est quand même beaucoup.

Camille St-Pierre dit qu'il n'y a jamais eu d'autobus pour se rendre au Grand Maillet.

Pierre-Étienne Dallaire dit que justement, si l'événement se passe à Beauport, le comité avait pensé à un moyen de transport pour emporter les étudiants sur place et les ramener à Québec à la fin de la soirée.

Camille St-Pierre leur demande s'ils ont fait des soumissions.

Pierre-Étienne Dallaire dit que le comité s'est basé sur les montants utilisés auparavant, que c'est plus un approximatif.

Olivier Deschênes leur rapporte qu'ils sont trop riches (6500\$) et que le comité doit dépenser.

Pierre-Étienne Dallaire mentionne que le comité veut descendre le solde du compte à 2000\$.

Pierre Jacques-Huot mentionne que le problème du dernier Grand Maillet concernait les photos.

Camille St-Pierre leur demande qu'en ce qui concerne le Bal Masqué, est-ce que le comité a commencé à parler avec les autres facultés?

Pierre-Étienne Dallaire mentionne que non. Le comité aimerait le faire plus loin de la semaine d'examen.

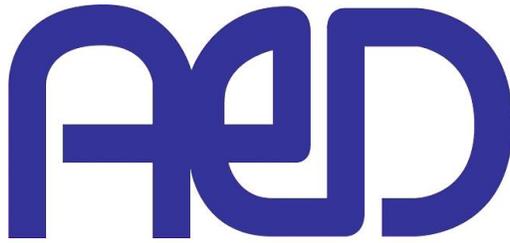
Camille St-Pierre leur mentionne que pour la date du party, ce n'est pas encore décidé officiellement mais qu'elle va tenter le plus possible de choisir une date qui va leur permettre d'avoir un bon taux de participation.

Pierre Jacques-Huot leur conseille de se joindre à d'autres facultés et de leur négocier d'avoir la plus grosse partie des profits.

Camille St-Pierre leur suggère d'aller voir des boutiques de vêtements de luxe ou de voitures de luxe, et de le faire le plus rapidement possible.

Pierre-Étienne Dallaire dit qu'ils regardent avec des hôtels pour offrir un package, le Bon Entente et Le Concorde.

Camille St-Pierre ajoute que pour ce qui concerne le repas, il faut aller voir un traiteur qui s'occupe de tout (entrée, repas et dessert), et non pas un traiteur pour chaque élément.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes mentionne que ce serait bien de trouver une salle qui se trouve dans le Vieux Québec, donc plus près de l'Université, puisque cela permettrait aux étudiants de se rendre plus facilement qu'à Beauport.

Pierre-Étienne Dallaire dit que le comité a commencé à regarder pour des salles dans le Vieux Québec, mais qu'aucune soumission n'avait encore été faite.

Pierre Jacques-Huot dit qu'à son avis, en ce qui concerne les autobus, ce n'est vraiment pas une priorité dans les dépenses.

Maxime Bédard soulève un point concernant son autre comité, le Festival de droit. Il mentionne que cette année, le comité aimerait faire le DIAST dans un vrai bar, pas dans un endroit chic ou quoi que ce soit.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Avocats sans frontières

Billie Simard entre dans la salle. Elle fait un appel-vidéo avec **Philippe Côté** puisqu'il ne pouvait être présent.

Philippe Côté dit qu'ASF veut faire découvrir aux étudiants de la Faculté de droit et aux autres étudiants de l'Université Laval c'est quoi Avocats sans frontières, et le comité veut faire du financement tout au long de l'année pour Avocats sans frontières Canada. Au niveau du budget, il dit que le comité veut faire une vente de cactus (début septembre). Au mois de novembre, le comité veut faire une vente de café et de thé. Le comité désire aussi faire une conférence de sensibilisation sur le droit international, les possibilités d'emplois dans ce domaine, etc. Finalement, il y a le Vins & Fromages qui se déroule habituellement au mois de mars. Il s'agit de l'activité la plus importante de l'année.

Il ajoute que pour ce qui est du budget, il dit que la vente de plante est l'activité qui coûte la plus cher et qu'au départ cela coûte environ 1 500\$ chaque année, et qu'il les revende le double du prix.

Olivier Deschênes demande pourquoi il s'attend à aussi peu, alors qu'ils ont acheté pour 3300\$ de plantes l'année dernière.

Philippe Côté dit que l'an passé le comité avait dépensé 1 000\$, mais qu'il avait eu une surprise puisque les plantes s'étaient vendues très rapidement et le comité avait décidé d'en racheter trois fois au courant de la semaine.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre mentionne qu'elle voit dans le projet initial du comité que celui-ci a fait la demande du Grand Salon, comme à toutes les années. Elle est en attente de la CADEUL pour savoir si c'est disponible. Si jamais la date demandée n'est pas disponible, elle changera la date, mais s'organisera pour que l'événement reste au mois de mars.

Philippe Côté demande d'être plus éloigné du Grand Maillet pour favoriser la participation à son événement.

Olivier Deschênes leur demande si le comité estime faire deux fois plus d'argent que l'an passé pour le Vins & Fromages.

Billie Simard dit que cela dépend de la date.

Philippe Côté dit que oui, puisque l'an passé la publicité a été faite trop dernière minute à son avis.

Olivier Deschênes dit que c'est parce que cette année le comité vise vraiment sur le Vins & Fromages tandis que l'an dernier, le comité avait plus misé sur la vente de cactus.

Billie Simard dit qu'en fait l'an passé la vente de cactus a plus été une surprise, puisque le comité ne s'attendait pas à faire autant d'argent. Elle ajoute aussi que puisque la vente de cactus est en constante croissance sur le campus, le comité ne désire pas baser la majeure partie de leur budget là-dessus et de plus tenter de mettre l'accent sur le Vins & Fromages.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Billie Simard demande si c'est possible de faire la vente de plante au Desjardins.

Camille St-Pierre dit qu'il faudrait qu'elle s'informe. Elle sait qu'habituellement cela se fait au Pavillon Charles-De-Koninck, mais qu'elle va aller s'informer si c'est possible de le faire à un autre endroit sur le campus.

Philippe Côté dit qu'en ce qui concerne le Vins & Fromages, c'est plus pour les étudiants en droit, par contre, la vente de cactus est plus ouverte à tous. Il parle de le faire au Desjardins comme l'an passé.

Camille St-Pierre dit que l'ancien exécutif n'a fait qu'une seule vente, et que cela s'était fait au DKN. Elle ajoute que si Philippe Côté veut faire la vente au Desjardins, elle peut le demander, mais elle ne croit pas que les gens vont se rendre jusqu'à ce pavillon pour acheter les cactus. Elle croit que le meilleur serait au DKN.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Billie Simard dit qu'ils avaient pensé au Desjardins, puisque cela se ferait en début de session, et que les étudiants s'y rendraient pour acheter leurs livres.

Camille St-Pierre dit que c'est une bonne idée aussi.

Sarah-Ève Sénéchal propose de diviser les ventes en deux endroits.

Comité Pro Bono

Sarah Chouaiby, présente pour représenter le conseil d'administration, est déjà dans la salle. **Alix Félin-Germain** entre dans la salle.

Sarah Chouaiby mentionne qu'il y aura une soirée de lancement le 18 septembre 2018. Elle ajoute qu'il y aura le Casino Pro Bono le 8 novembre, elles aimeraient bien avoir l'Atrium du DKN. Ensuite, il y a une formation Westlaw pour les bénévoles. Elles ont la soirée de clôture prévue à l'Espace Jardin.

Camille St-Pierre mentionne que pour la demande de l'Atrium du 8 novembre, le local n'est pas disponible. Elle dit que malgré le fait que le 15 novembre il y a le party du DIAST, elle a tout de même fait une réservation de l'Atrium pour être certaine d'avoir une date pour le Casino, mais qu'elle regardera avec elles pour voir une autre salle qui conviendra mieux pour la soirée du 8 novembre.

Olivier Deschênes leur demande finalement c'est quoi le problème avec le 6 000\$ prévu dans leur budget qui ne sera pas accordé.

Alix Félin-Germain dit qu'en fait, le comité a une commandite du Bureau national qui est en partenariat avec un cabinet, qui leur donne 6 950\$ exactement. Elles avaient mis ce montant dans leur budget prévisionnel, mais finalement cela sert à payer les salaires des coordonnatrices, et non pas à financer le comité.

Sarah Chouaiby ajoute qu'elles l'ont mis dans leur budget en pensant que c'était pour financer leurs activités, mais qu'en fait c'était pour payer leurs salaires.

Camille St-Pierre leur demande d'inclure le prix de la salle à leur budget.

Alix Félin-Germain se demandait, concernant le 25% du budget qu'il fallait remettre à l'AED, comment cela fonctionnait.

Olivier Deschênes dit que le comité Pro Bono n'est pas assujéti à cette règle-là, puisqu'ils sont indépendants de l'AED.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre ajoute que pour ce qui est de leur soirée de clôture, cela se fera à l'espace Jardin le 26 mars, car le 28 c'est déjà réservé pour d'autres comités.

Alix Félin-Germain veut savoir comment cela va fonctionner pour la réservation d'une salle de classe pour une conférence sur l'heure du dîner.

Camille St-Pierre dit que c'est à elle qu'il faut écrire.

Comité des finissants

Maude Beaudin-Bruyère entre dans la salle.

Maude Beaudin-Bruyère dit que le mandat du comité des finissants est d'organiser tout ce qui est en lien avec les photos de finissants et le bal. Les photos de finissant auront lieu le 13 et 14 novembre. Il n'y a rien à payer pour le déplacement du photographe et la prise de photos, c'est financé par les paiements des étudiants pour leurs photos. Elle mentionne que pour ce qui est du bal des finissants, le comité va encore faire affaire avec Go Prod. Le bal aura lieu le 4 mai.

Olivier Deschênes demande en ce qui concerne l'endroit, est-ce que le comité a commencé à chercher, ou il y a un endroit de fixé?

Maude Beaudin-Bruyère dit que pour l'instant, le comité a rencontré la personne de Go Prod et le comité est donc en attente d'une liste d'endroit où il pourra faire le bal. Le comité regarder à l'extérieur de Québec, mais pas trop loin.

Camille St-Pierre leur propose d'aller voir d'autres cabinets ou grandes compagnies comme SSQ pour se financer. Elle veut savoir les démarches que le comité a fait concernant les commandites.

Maude Beaudin-Bruyère dit que le comité attend vraiment d'avoir des nouvelles suite à l'envoi du guide des commandites. Elle dit que le comité avait pensé plus regarder vers l'extérieur des cabinets du guide des commandites pour aller chercher des commandites.

Camille St-Pierre mentionne que pour ce qui est de la vente de T-Shirts, cela ne s'était pas très bien passé. Elle demande au comité de penser à autre chose pour aller chercher des fonds.

Frédéric St-Jean propose peut-être de vendre des chandails avec des phrases en lien avec le droit. Il pense que cela pourrait peut-être attirer un peu plus les étudiants.

Maude Beaudin-Bruyère dit que concernant cette vente de chandail, le comité se dirige sur quelque chose qui est différent des deux dernières années, soit de la proche avec un design.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes veut savoir, puisqu'il n'y a pas de coût rattaché à cette vente dans le budget, combien cela va coûter.

Maude Beaudin-Bruyère dit que le comité a commencé à regarder et qu'il a trouvé une compagnie qui vendait le chandail 24\$, donc cela permettrait au comité de faire du profit en revendant le chandail un peu plus cher.

Camille St-Pierre leur demande, concernant l'album et la bague des finissants, comme le comité désirait fonctionner à ce niveau.

Maude Beaudin-Bruyère dit que pour l'album, c'est encore vraiment incertain, et pour l'instant, le comité a l'impression que ce n'est pas vraiment voulu par les étudiants. Pour ce qui est des bagues, le comité ferait simplement le transit entre les personnes qui désirent acheter la bague et la compagnie. Ce serait beaucoup plus facile à proposer aux étudiants, puisque ce serait seulement eux qui absorberaient le prix, le comité ne ferait pas de profit sur cette vente.

Pierre Jacques-Huot demande comment le comité pense faire l'album.

Maude Beaudin-Bruyère dit qu'elle avait pensé faire des inscriptions personnalisées pour chaque étudiant, la zone classique pour les signatures, etc.

Camille St-Pierre demande ce que c'est Coatching Trek.

Maude Beaudin-Bruyère dit que c'est une compagnie de financement qui est spécialisée pour les avocats. Cette compagnie organise des conférences le midi et l'an passé elle donnait 15\$ par étudiant finissant qui était présent, il y a 10\$ qui revenait au finissant pour payer le billet du bal et 5\$ revenait au comité.

Camille St-Pierre leur mentionne que pour le Full Moon Party demandé le 21 mars, cela se peut que le comité n'ait pas cette date, puisqu'elle est en attente pour savoir si certaines salles sont disponibles à différentes dates, donc tout dépendamment de ce qui va être disponible, elle va pouvoir ou non leur accorder le 21 mars. Elle ajoute qu'habituellement, le comité qui fait le party a priorité sur le prédrink, et si jamais le comité veut faire le prédrink à un autre moment, il doit s'arranger avec l'autre comité.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Bureau d'information juridique

Amélie Lehouillier entre dans la salle, suivi de **Jérôme Legault**.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Amélie Lehouillier mentionne que ce qu'ils veulent faire de plus cette année est de faire plus de publicité et de toucher encore plus de personnes, c'est vraiment une belle visibilité pour l'AED et pour l'Université, puisqu'on va chercher plus loin que seulement des étudiants sur le campus. Les membres désirent faire plus de conférences durant la prochaine année.

Jérôme Legault désire trouver de nouveaux moyens de publicité. Il voulait peut-être faire de la publicité sur les autobus ou même en faisant des vidéoconférences. Pour ce qui est des commandites, beaucoup de demandes sont faites directement à l'Université Laval. Il veut aussi aller chercher des commandites comme Desjardins, Promutuel, divers cabinets d'avocats. Le gros du budget est dépensé en publicité.

Camille St-Pierre demande si le BIJ a fait des demandes de soumission pour voir comment cela coûterait pour faire de la publicité sur les autobus.

Jérôme Legault dit que dans leur budget, ils ont mis le prix de l'an passé, donc qu'ils n'ont pas encore fait de soumission.

Camille St-Pierre dit que dans le budget il y a seulement 500\$ de prévu pour les commandites de différents cabinets, elle se demande si c'est seulement en se fiant à ce que l'exécutif a reçu l'an passé, et si cette année l'organisme pense aller chercher plus.

Jérôme Legault dit que selon les dernières années, c'était vraiment le montant reçu.

Olivier Deschênes demande pourquoi dépenser 4000\$ en publicité alors que les plages horaires du BIJ sont toujours pleines.

Amélie Lehouillier soumet que ce n'est pas pour avoir plus de clients nécessairement, mais bien pour faire savoir aux gens que le service est là pour eux. Le but est vraiment l'accès à la justice.

Olivier Deschênes les questionne sur les 360 \$ dépensés pour le téléphone.

Jérôme Legault dit qu'en raison des frais d'Internet et des appels interurbains les coûts sont élevés.

Paméla Roy dit que lorsqu'elle était bénévole au BIJ, il y a plusieurs dossiers qu'elle a eu que c'était des entreprises qui les contactaient, et que c'était le registraire des entreprises qui les référerait à l'organisme, sauf que les bénévoles n'étaient pas les mieux placés pour transmettre l'information, puisqu'ils se retrouvaient à aller faire des recherches sur le registraire des entreprises. Il serait peut-être important de vérifier auprès d'eux, à son avis, pour référer les entreprises à un autre endroit.

Camille St-Pierre les questionne sur la soirée du nouvel exécutif, comment cela fonctionnait pour eux.

Amélie Lehouillier dit que pour l'instant la soirée n'est pas encore planifiée, mais que c'est certain qu'ils vont le planifier d'avance.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Jérôme Legault dit que l'organisme fait sa soirée à l'extérieur de l'université et de façon autonome.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

CDAUL

Mireille Trottier entre dans la salle, suivie de **Carl Mullen-Locke**.

Mireille Trottier débute en mentionnant qu'en ce qui concerne le gros montant dans le compte du CDAUL, le comité a eu une surprise, puisque ce dernier doit encore 500\$ à une compagnie, donc le compte serait moins élevé un peu que ce qu'il devrait être.

Olivier Deschênes dit qu'il va en parler avec Camille Castonguay-Allard lors de leur rencontre.

Frédéric St-Jean propose de faire un chèque de la part de l'AED directement, et que le comité rembourse par la suite.

Mireille Trottier dit qu'étant donné que les exécutants de l'AED 2017-2018 désiraient joindre le CDAUL au comité aux affaires professionnelles, le comité voulait vraiment se concentrer à mettre des nouvelles activités pour vraiment se distinguer. Elle dit qu'elle aimerait vraiment aller chercher plus de commandites des cabinets pour présenter davantage de conférences sur des sujets précis. Elle veut faire un lien avec le CÉDÉ (centre d'études en droit économique) pour faire un partenariat, mais elle n'a pas prévu cela dans son budget puisqu'elle n'a pas encore rencontré la personne responsable. Elle continue les visites de cabinets, la journée Blakes, le Bulles & Chocolat.

Camille St-Pierre leur dit que pour ce qui est du Bulles et Chocolat du 20 septembre, le comité a l'Atrium. Elle ajoute que pour ce qui est du 900\$ dans le budget prévu pour la nourriture, elle leur demande si le comité a commencé à faire des soumissions où il a regardé selon le prix réel des années précédentes.

Mireille Trottier dit que le comité s'est fié aux années précédentes. Elle ajoute que pour ce qui est des autobus, elle s'est informée et ce sont les mêmes coûts que les années précédentes.

Pierre Jacques-Huot mentionne que pour ce qui est des autobus, il y a une journée dans l'année où ce n'était pas du tout nécessaire. Les trois cabinets prévus pour la journée de visite n'étaient même pas à 500 mètres de rayon, le voyage en autobus devenait donc complètement inutile. Il dit que si jamais il est possible d'éliminer certains autobus, ce serait une bonne idée.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Mireille Trottier dit que pour les cabinets de Montréal, elle n'aura pas le choix de garder les autobus, mais que pour les cabinets de Québec, elle va regarder cela. Elle ajoute qu'en fait pour le comité cela ne change absolument rien, puisque même si le comité paye pour les autobus, c'est toujours remboursé par les cabinets par la suite.

Olivier Deschênes demande ce qu'il advient du site web.

Mireille Trottier dit que pour le site Internet, ils ont perdu le nom de domaine faute d'entretien. Le comité ne voit pas l'intérêt de le relancer. Elle croit que pour attirer de nouveaux commanditaires, c'est mieux de passer par la page Facebook.

Camille St-Pierre leur conseille d'aller voir ailleurs que des cabinets pour obtenir des commandites, comme des banques, Desjardins ou d'autres grandes entreprises.

Mireille Trottier dit que oui c'est possible d'aller voir ces types d'entreprise, mais la commandite proviendrait plus par conférences et autres. Par contre, elle dit qu'elle ne veut pas empiéter sur le comité aux affaires professionnelles.

Paméla Roy pense que tout dépend du contenu de la conférence. Si quelqu'un de chez Desjardins vient faire une conférence sur le droit fiscal et son application en entreprise, c'est différent de quelqu'un qui veut faire une conférence sur la pratique en entreprise et sur le quotidien de la vie de bureau.

Mireille Trottier a dit qu'elle a vu l'ampleur que la course aux stages a pris sur plusieurs étudiants cette année, et que ce serait intéressant de faire voir d'autres options, qu'il y a plusieurs autres opportunités qui sont tout aussi bonnes.

Olivier Deschênes leur dit qu'ils sont très riches et qu'ils peuvent dépenser.

Mireille Trottier dit que les bureaux donnent leurs commandites en fin d'année, donc si elle veut financer ses conférences, ses cocktails, etc. au courant de l'année, elle ne veut pas manquer d'argent en cours d'année et ne se sent pas à l'aise d'aller voir certains cabinets pour des commandites en début d'année, alors que ces derniers viennent tout juste d'envoyer le chèque de leur commandite de l'année 2017-2018. Elle dit que, si jamais l'AED décide de ne pas donner de commandite pour la prochaine année, elle aurait besoin d'un engagement de l'Association d'aider pour payer les autobus si jamais il y a quoi que ce soit.

Olivier Deschênes dit que oui, cela se fait à toutes les années, et qu'il n'y a aucun problème. L'AED va payer et le comité remboursera par la suite. Il ajoute que comme le comité a beaucoup d'argent, il peut se permettre de dépenser plus pour le Bulles et Chocolat, de peut-être même s'associer avec le tournoi des maîtres.

Mireille Trottier dit qu'en ce qui concerne le Tournoi des maîtres, elle a contacté le président du comité, **Samuel Delisles**, et elle ajoute que c'est sûr que le CDAUL va les commanditer.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre revient sur l'événement du Bulles et Chocolat, leur dit que si on signe avec Voltaic, ils devront les prendre pour les événements. Elle leur demande aussi de prévoir plus de nourriture, ils ont le budget donc ils doivent prévoir plus de nourriture.

Mireille Trottier dit qu'en fait la commandite de l'AED servait habituellement à financer le Bulles et Chocolat. Oui, la commandite du cabinet sert à financer la soirée, mais le comité doit aussi prévoir de l'argent pour le Combat des chefs, qui coûte environ 1 700\$ chaque année.

Frédéric St-Jean dit que pour toutes les inscriptions aux visites de cabinets ou à des activités, il va y avoir une page de créée à ce niveau.

Mireille Trottier dit que présentement, il y a la page du CDAUL, mais il y a aussi un groupe CDAUL. Elle dit que pour ce qui est du groupe, elle croit que cela n'a pas sa raison d'être. Elle garderait seulement la page et se débarrasserait du groupe.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

La Dissidence

Laurence Lagacé entre dans la salle, suivie de **Léa-Marie Gagnon**.

Camille St-Pierre leur demande en ce qui concerne les nouvelles idées que le comité désirait apporter pour la prochaine année, comment les membres envisagent le tout?

Léa-Marie Gagnon dit qu'elles ont le budget avec elles, mais pas le projet initial donc elles vont commencer avec cela. Elle mentionne que pour le budget de l'an passé, les montants finaux sont semblables aux années précédentes.

Laurence Lagacé dit que pour le budget final, il y a plusieurs montants qu'elles ne comprennent pas donc elles ne peuvent pas l'expliquer.

Léa-Marie Gagnon dit que pour le montant restant dans le compte, il reste 4 000\$ plutôt que 4 600\$. Elle dit que dans dépenses d'entreprise, elle ne comprend pas c'est quoi les frais de service Desjardins de 600\$.

Olivier Deschênes dit que présentement, il y a 4 011\$ dans le compte, sous réserve de ce qu'il reste à rembourser.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre demande pour les soirées thématiques prévues par le comité, est-ce que c'est en collaboration avec le vice-président aux affaires socioculturelles?

Laurence Lagacé dit que oui, c'est toujours une collaboration.

Léa-Marie Gagnon dit qu'elle s'était fiée à ce qu'il y avait dans le budget de l'année 2016-2017.

Laurence Lagacé dit que puisque Charles Bégin a déjà son budget, le comité a déjà mis certaines activités, mais ils vont vraiment voir avec lui.

Camille St-Pierre leur demande concernant le permis d'alcool prévu dans le budget, est-ce que le comité avait prévu prendre un permis d'alcool pour toute l'année? Ou pour leurs soirées en collaboration avec le vice-président aux affaires socioculturelles? Il était prévu de payer un permis d'alcool pour tous les jeudis au Café La Dissidence, mais c'est l'AED qui va s'en occuper.

Charles Bégin dit que de cette façon c'est avantageux, puisque le comité n'aura pas besoin d'attendre le délai de 3 semaines habituel pour obtenir le permis d'alcool, aussi les coûts vont être moindre.

Olivier Deschênes se demande, pour le permis d'alimentation, est-ce que Fastoche veut rester avec La Dissidence? Il veut savoir ce qui se passe.

Laurence Lagacé dit qu'à chaque année habituellement le Café prend la compagnie. En ce qui concerne les frigos, ils ne sont pas à Fastoche.

Olivier Deschênes demande concernant le permis d'approvisionnement, est-ce que Fastoche veut poursuivre l'association avec le Café.

Laurence Lagacé dit qu'elle n'a pas encore eu de nouvelles de la compagnie et qu'elle ne les a pas contactés encore. Mais pour le permis d'alimentation, il est bon jusqu'au mois de janvier.

Olivier Deschênes dit que si le comité le désire, il peut rencontrer Carole-Ann Racine, puisqu'elle était présente lorsque le comité a eu des problèmes financiers. Elle pourrait donc leur expliquer les besoins et tout.

Camille St-Pierre invite les organisateurs à faire de la publicité et à varier leurs produits pour attirer plus de gens. Il y a eu 3 fois moins de ventes l'année dernière alors il faut faire quelque chose pour changer cela. Il faut faire quelque chose pour faire connaître le Café aux nouveaux étudiants et aux étudiants des autres programmes.

Paméla Roy que ce qu'elle trouvait bien au courant de la dernière année était les dégustations que le comité organisait parfois sur l'heure du dîner. Elle pense que ce serait plaisant que le comité « upgrade »



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

là-dessus. Elle dit qu'il n'y a pas vraiment de choix au Café et le comité doit faire quelque chose pour changer cela. Plus il y a de possibilité, plus il y aura de demande.

Laurence Lagacé dit que c'est dans le projet du comité d'aller voir pour d'autres fournisseurs et avoir plus de variété.

Sarah-Ève Sénéchal expose la possibilité d'avoir Saveur Campus comme gérant de la cafétéria si les différents cafés étudiants fonctionnent bien cette année. Il faut donc promouvoir pour avoir un plus grand succès.

Camille St-Pierre propose l'idée de distribuer des cartes de fidélités ou même des coupons rabais dès le début de l'année pour attirer les gens, par exemple à la journée sport du lundi de la semaine d'initiation.

Laurence Lagacé dit que la première semaine le Café est toujours fermé, puisque le comité d'initiation met toujours leurs produits dans le local. Le comité avait pensé aussi faire un vidéo « Où est La Dissidence? » pour le faire connaître aux étudiants qui ne connaissent pas le café, ou ne savent simplement pas où il est situé.

Camille St-Pierre dit qu'il faut promouvoir le Café aussi à la soirée des comités qu'elle organise en début d'année.

Frédéric St-Jean propose d'y apporter des cartes 2/1 par exemple, ou des cartes fidélités que le cinquième repas est gratuit, etc.

Sarah-Ève Sénéchal mentionne que la CADEUL veut faire un espèce de rallye dans l'université, et elle sait qu'au DKN ce sont les cafés étudiants qui sont visés, donc le comité pourrait regarder avec le GRAAL pour faire déplacer les nouveaux jusqu'au café et le faire connaître.

Camille St-Pierre dit qu'il serait primordial d'aller acheter des micro-ondes.

Laurence Lagacé dit qu'il faudrait regarder dans le contrat de location, puisque certaines choses sont censées être comprises. Il faudrait donc voir si les micro-ondes sont quelque chose de compris dans le contrat.

Paméla Roy propose de faire une activité de financement pour retaper le local.

Laurence Lagacé demande si le comité a le local l'an prochain.

Camille St-Pierre dit que oui, Charles Bégin a réussi à entrer en communication avec la personne qui s'occupe des travaux et la Dissidence est encore au même endroit l'an prochain.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Laurence Lagacé dit que si la Dissidence est encore au même endroit seulement une année, elle se demande si cela vaut vraiment la peine d'investir un certain montant pour le retaper.

Paméla Roy dit qu'on n'est pas censé perdre le local.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Laurence Lagacé demande à ce que le GRAAL invite les premières années à aller sur la page de la Dissidence pour pouvoir la suivre et faire ainsi connaître le Café.

Camille St-Pierre leur propose de se présenter aux initiations pour faire de la publicité.

Simulation des Nations Unies

Léa-Marie Gagnon est déjà dans la salle. **Jérôme Legault** entre dans la salle.

Léa-Marie Gagnon dit que pour la prochaine délégation, le comité a deux objectifs principaux. D'abord, ce serait d'être plus de participants en faisant plus de publicités. Elle ajoute que ce serait bien aussi d'avoir plus de préparation, puisque dans les dernières années et en comparaison aux autres universités, il y a eu un manque de préparation.

Olivier Deschênes demande sur le plan des finances, le comité pense avoir combien de participant?

Jérôme Legault dit que clairement il veut avoir plus de participants, donc le comité tenterait d'aller chercher jusqu'à 20 ou 24 participants au moins.

Olivier Deschênes demande en ce qui concerne les autobus, est-ce que le comité croit y aller avec l'Université Laval comme l'an dernier?

Jérôme Legault dit que pour l'instant, il s'est fié au rapport de fin de mandat du comité de l'an dernier et entre en contact avec les gens mentionnés.

Olivier Deschênes leur propose de financer 35 % des voyages des étudiants par l'AED. Avec le nombre d'étudiants, on pourra moduler le financement.

Camille St-Pierre leur dit qu'elle trouve bien que le comité est allé chercher de la commandite à l'extérieur des participants et de l'AED, mais elle leur demande s'il a commencé à faire ses demandes de commandites.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Jérôme Legault dit que oui, il a commencé ses demandes.

Camille St-Pierre leur propose d'aller faire de l'emballage dans les épiceries pour ramasser beaucoup d'argent plutôt que les profits de 320 \$ qu'ils comptent faire avec la vente de cupcakes.

Olivier Deschênes ajoute lorsque le comité nous donnera le nombre de participants à la Simulation des Nations-Unies, il sera possible de moduler la commandite.

Camille St-Pierre mentionne que pour le party de financement, étant donnée la mauvaise participation de l'an passé elle les a placés au 1er jeudi d'octobre pour rehausser la participation. Il sera primordial de faire beaucoup de publicité. Elle ajoute que la Simulation est en même temps que le colloque de la FEDQ, ces deux événements peuvent rejoindre des groupes d'étudiants différents, et comme la Simulation n'est pas à Québec, elle ne craint pas pour la participation.

Olivier Deschênes propose de faire des contrats dans les cas où des étudiants voudraient se désister.

Paméla Roy dit qu'elle pourrait les mettre en contact avec l'ancien président des Law Games qui a fait des contrats de la sorte, si jamais ils désirent avoir des modèles.

Charles Bégin dit qu'il serait intéressant que le comité se présente dans les groupes de droit internationaux en début d'année pour parler de l'événement.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

PAUSE DU CONSEIL CONSULTATIF (11 :44).

RETOUR AU CONSEIL CONSULTATIF (13 :00).

Droit fiscal

Mathieu Munger-Bernier entre dans la salle, suivi de **Carl Mullen-Locke**.

Mathieu Munger-Bernier propose d'informer les gens du BAC sur l'étendue du droit fiscal et faire connaître ce domaine aux étudiants. Il y a tellement de différents domaines d'emploi relié au fiscal que les membres du comité trouvaient vraiment important de promouvoir le plus possible les différentes possibilités aux étudiants. Il propose des activités, telles des conférences (coûts moindres) avec la commandite de l'AED et peut-être KPMG (aller chercher un partenariat avec KPMG). Le comité a aussi eu



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

des discussions non-officielles avec le baccalauréat en comptabilité pour instaurer la clinique d'impôt entre les deux associations. De plus, dans le mois où la Faculté présente les différentes maîtrises, le comité avait pensé présenter la maîtrise en fiscalité qui s'offre à l'Université de Sherbrooke, puisqu'elle ne s'offre pas à l'Université Laval.

Olivier Deschênes dit que pour ce point, il faudrait regarder avec la Faculté si elle accepterait de faire cela, présenter une maîtrise d'une autre université. Il dit que parfois, même si le programme ne se donne pas ici même à l'université, la Faculté refusait pour certaines raisons.

Mathieu Munger-Bernier dit que le comité avait déjà demandé la permission.

Paméla Roy ajoute que vu que c'est un comité de l'AED et que celle-ci répond de ses agissements, elle se demandait si c'était possible de transmettre aux exécutants l'autorisation obtenue de la Faculté, juste pour qu'on l'ai si jamais il y a quoi que ce soit.

Olivier Deschênes lui dit d'aller chercher le « Big Four ». Il n'y a pas d'autres facultés de droit autour donc le comité risque d'avoir beaucoup de financement.

Camille St-Pierre ajoute qu'en effet elle a fait une recherche à ce propos, et elle avait vu de nombreuses entreprises qui seraient prêts à commanditer le comité.

Olivier Deschênes demande en ce qui concerne le logo et la banderole, le comité est prêt à en avoir un déjà cette année?

Mathieu Munger-Bernier dit que c'est **Raphaël Gaudreault** qui en avait parlé, brièvement. Ce n'est pas encore décidé, mais ce serait intéressant en avoir un.

Olivier Deschênes leur dit de faire connaître l'existence de ce comité aux bureaux de comptables. Il faut faire connaître l'existence du comité pour aller chercher des partenaires.

Frédéric St-Jean lui mentionne que si dans la prochaine semaine le comité lui envoie les cabinets avec qui le cabinet veut s'associer ou avoir une commandite, il va s'assurer d'envoyer leur texte du guide des commandites à ces cabinets-là aussi.

Camille St-Pierre leur propose d'aller voir la CADEUL, le BVE, le BEC.

Frédéric St-Jean leur demande si en ce qui concerne les conférences, le comité pense le faire en conférence-midi ou s'il aimerait apporter une autre formule style tables-rondes? S'il le comité est capable d'avoir des tables-rondes, il croit que cela pourrait peut-être être un avantage pour les étudiants. Il leur propose de regarder d'autres formules que des conférences-midis. Il ajoute que dans la prochaine année, tous les comités qui font des inscriptions à des conférences devront le faire sur la page Facebook des



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

affaires professionnelles. Par contre, tout ce qui concerne la promotion de leurs activités se fera sur la page Facebook du comité.

Mathieu Munger-Bernier demande si le comité relève plus du vice-président aux finances ou du vice-président aux affaires professionnelles.

Frédéric St-Jean dit que le comité ne relève pas nécessairement du vice-président aux affaires professionnelles. Il dit qu'il sera simplement l'administrateur de la page, les comités n'auront qu'à lui envoyer le lien et lui il va les publier.

Paméla Roy dit que ce qui faut savoir aussi, c'est que bien que les comités relèvent du vice-président aux finances en ce qui concerne les finances, chaque membre des comités peut écrire à n'importe quel exécutant de l'Association.

Olivier Deschênes donne l'exemple du Comité de droit notarial, qui est le seul comité qui fait la promotion de cette branche du droit, donc clairement celui-ci va chercher beaucoup de financement.

Comité des Débats Face-à-face

Sarah Poulin-Quintero entre dans la salle, suivie de **Vincent Roy**.

Sarah Poulin-Quintero dit que ce sont des débats hebdomadaires deux fois par semaine, ainsi que la soirée de l'éloquence. Le comité pensait le faire dans la salle 1334 de la Laurentienne.

Camille St-Pierre leur dit qu'elle s'est informée pour les salles que le comité avait demandées, et malheureusement elles ne sont pas disponibles. Elle dit qu'elle regardera avec eux pour voir d'autres alternatives.

Sarah Poulin-Quintero dit que le comité garde la même formule que les années précédentes. Ce sera probablement le même cabinet que les années passées qui jugera. Le comité regardait la possibilité de faire des débats absurdes sous forme de soirée.

Vincent Roy dit qu'il avait la possibilité de jumeler des élèves avec des professeurs, cela permettrait de faire des liens avec des professeurs de façon différente

Olivier Deschênes demande pour la salle pour les débats absurdes, le comité ne voudrait pas le faire à la salle de simulation de procès ou quelque chose du genre ? il ajoute que l'an passé cela avait été gratuit.

Sarah Poulin-Quintero dit que cela avait été pour la finale des débats. Elle dit que oui peut-être cela pourrait être regardée.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Charles Bégin demande pour les permis de boissons, est-ce que le comité prévoit vendre de l'alcool ou seulement en distribuer.

Sarah Poulin-Quintero dit que le comité veut seulement en distribuer.

Charles Bégin leur mentionne que c'est parce que le prix du permis n'est pas le même et qu'il va donc falloir faire attention quand ils vont faire leur demande.

Paméla Roy se questionne sur les débats absurdes, cela consiste en quoi ?

Vincent Roy dit que durant cette soirée, les sujets sont ridicules, par exemple : êtes-vous pour ou contre les chaises ?

Sarah Poulin-Quintero dit que ce n'est pas formel, c'est sur des sujets complètement absurdes.

Frédéric St-Jean demande si cela se déroule durant le Festival de droit ?

Sarah Poulin-Quintero dit qu'elle n'est pas au courant puisque le comité l'an dernier n'avait pas organisé cette soirée.

Camille St-Pierre dit que si jamais ils décident de prendre une autre date, le comité pourra lui en faire part et elle pourra faire la demande pour les salles qu'il voulait.

Olivier Deschênes trouve qu'il n'y a pas beaucoup de commandites, à part le cabinet principal commanditaire et le BVE. Il ajoute qu'avec les imprévus, on arriverait à -140,50\$.

Camille St-Pierre leur propose d'aller voir la CADEUL, le BEC, la Coop Zone, etc.

Vincent Roy mentionne que le comité arrive à ce chiffre, parce qu'il a exagéré les dépenses avec la nourriture et le vin, et il a compté un prix pour les gagnants. Le comité se demandait s'il serait vraiment nécessaire de donner un prix aux gagnants de la soirée des débats absurdes donc c'est une dépense qui est encore incertaine.

Olivier Deschênes veut que les comités s'informent pour le prix des salles et les dispos.

Camille St-Pierre ajoute que le comité a demandé le mercredi le 13 février 2019, donc vu qu'il n'y a pas de contrainte, ça risque d'être cette date.

Olivier Deschênes se demande si le comité avait prévu de donner de la nourriture durant les débats hebdomadaires, puisque l'an dernier le comité ne l'avait pas fait.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sarah Poulin-Quintero dit que ce serait probablement juste pour la première fois. Le comité a vraiment mis plus que moins dans son budget.

Vincent Roy ajoute que c'était aussi l'idée d'attirer les gens qui ne connaissent pas c'est quoi les débats hebdomadaires à aller voir et découvrir les activités du comité.

Camille St-Pierre demande en quoi consiste le prix prévu pour les juges.

Sarah Poulin-Quintero dit que cela consiste en un remerciement.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Comité de développement durable

Éric Daigle entre dans la salle.

Éric Daigle dit que le comité avait deux projets principaux qu'il voulait mettre en place. Le premier projet est en lien avec le fait que l'Université délivre des certifications écologiques. Ce que le comité voudrait faire, à l'aide de ces certificats écologiques donner une certaine promotion pour les comités qui respectent cette certification.

Raphaëlle Bruneau-Arbour entre dans la salle.

Olivier Deschênes se demande en quoi cela consiste, est-ce que c'est une formation que l'Université donne?

Éric Daigle dit que non ce n'est pas une formation, c'est un papier délivré. Une liste de critère doit être respectée pour avoir la certification.

Raphaëlle Bruneau-Arbour dit que les comités ont le choix parmi un grand nombre de critère, et qu'il doit en respecter un minimum pour obtenir la certification. Cela leur donne au final un crédit d'argent.

Olivier Deschênes demande si cela se faisait auparavant. Il ajoute que c'est une dépense qui sort plus du cadre et qui est vraiment dans l'administration.

Éric Daigle dit que non, l'université oui délivre la certification mais ne délivre pas le rabais. C'est une initiative que le comité veut apporter et mettre en place pour accompagner la certification.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre mentionne qu'en ce qui concerne la rémunération des conférenciers, cela ne se fait pas. Elle dit que les membres de l'association ne sont pas des professionnels qui suivent une formation, mais des étudiants qui s'informent sur un sujet, donc aucune rémunération n'est faite. Elle ajoute que dans les revenus du comité, ce dernier n'a pas mis la CADEUL, le BVE ou le BEC dans son budget. Elle a fait une recherche et a trouvé différentes compagnies et entreprises ou une demande de commandite pourrait être faite.

Olivier Deschênes dit surtout que le comité n'a pas pensé au Ministère de l'environnement.

Camille St-Pierre dit que le comité devrait aller voir les cabinets qui font du droit de l'environnement.

Paméla Roy dit que par exemple, durant le mois de la carrière, les cabinets qui font des conférences ne sont pas payés pour venir, mais eux paient pour donner la conférence et avoir une date au calendrier.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Sarah-Ève Sénéchal ajoute que lorsqu'il y a des événements au Desjardins ou au Maurice-Pollack, le BEC donne déjà des rabais de 50\$ aux événements qui ont obtenus la certification écoresponsable.

Raphaëlle Bruneau-Arbour dit donc que si l'événement se fait ailleurs, c'est le comité de développement durable qui donnerait la certification. Elle se demande si le comité peut combiner les deux rabais.

Sarah-Ève Sénéchal dit que oui, c'est exactement ça et qu'il n'y a aucun problème pour combiner les deux rabais. Elle ajoute qu'il y a des « écocups » offerts par la CADEUL qui seraient une très bonne idée à apporter dans les prédrinks ou les soirées.

Paméla Roy dit que c'est une bonne idée à apporter, et si le comité est capable de faire la publicité de tout cela, elle est sûre que plusieurs comités participeraient. Il suffit simplement de les informer, puisque s'ils ne sont pas au courant, ils ne le feront pas.

Raphaëlle Bruneau-Arbour ajoute que pour ce qui est des bouteilles d'eau prises lors des partys, elle croit que ce serait une bonne idée d'apporter des bouteilles d'eau réutilisables.

Sarah-Ève Sénéchal dit que c'est dans le cahier de position, l'AED se positionne pour ne pas utiliser de bouteilles d'eau jetables. Parfois les comités ne sont pas au courant, mais nous ne devrions pas en utiliser.

Éric Daigle se demande concernant les conférenciers, comment le comité doit-il fonctionner?

Olivier Deschênes dit que c'est seulement de les approcher pour qu'ils parlent de cause qu'ils ont déjà plaidé, etc. Donc c'est plus de parler de ce qu'ils font et des causes qu'ils touchent.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Comité du colloque de la FEDQ

Sarah-Ève Sénéchal est déjà présente dans la salle. **Anaïs Welsh** entre dans la salle.

Sarah-Ève Sénéchal explique que le colloque se passe chaque année dans une université différente et que cette année cela se déroule à l'Université Laval. Cela dure deux jours, le 26 et 27 janvier. Des étudiants provenant de différentes universités viennent à Québec pour des conférences. Le comité avait pensé à ce que les conférences du samedi se déroulent à 13 :00 et à 15 :00. Le dimanche ce serait une conférence avec format déjeuner-brunch qui ne serait pas trop tôt le matin.

Anaïs Welsh précise que pour les heures des conférences, cela est encore à déterminer puisque certaines universités partent de loin pour venir au colloque.

Pierre Jacques-Huot se demande quels sont les sujets discutés lors de ce colloque.

Sarah-Ève Sénéchal dit que tous les sujets peuvent être abordés.

Anaïs Welsh dit que ce colloque regroupe toutes les universités de droit civil, mais il y a toujours des sujets variés. Dans les dernières années, il y avait des conférences sur le droit du travail, le droit de l'aéronautique, etc.

Olivier Deschênes leur demande pourquoi le comité demande 4 000\$.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'il y a un 2000\$ de base dans le budget de la vice-présidence aux externes et le comité demande un 2000\$ supplémentaire comme commandite, puisque cette année ça se tient à Québec et les membres désirent en faire quelque chose de grandiose.

Anaïs Welsh ajoute qu'il y a quand même des dépenses prévues dans le budget qu'elle considère essentielles, qui font partie de l'activité, par exemple l'hôtel, les repas, etc.

Olivier Deschênes dit qu'il est entré en contact avec un vice-président aux affaires externe d'une autre université et le changement de signataire au registre des entreprises pour la FEDQ va se faire bientôt. Il ajoute que l'assurance de l'AED ne couvre pas les activités de la FEDQ. Donc tout contrat passé devra être fait au nom de la FEDQ.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'en ce qui concerne l'Université de Montréal, Sherbrooke et Ottawa, ils assurent 40 personnes et pour les autres universités c'est encore incertain.

Anaïs Welsh dit qu'il y a des chances que tout se passe à l'hôtel, même les conférences. Donc elle pense que même pour les étudiants à l'Université Laval, cela va être plus attrayant si c'est tout à l'hôtel que si jamais c'est à l'université directement.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes demande si le comité a reçu le budget des autres universités.

Sarah-Ève Sénéchal dit que pour certaines oui, mais pas toutes encore.

Olivier Deschênes répète que c'est primordial de contracter au nom de la FEDQ et non au nom de l'AED, puisque c'est une question d'assurance.

Sarah-Ève Sénéchal dit que dans le budget, le comité a mis un montant plus élevé au niveau de l'assurance pour être certain, mais qu'il se peut que cela coûte moins cher.

Camille St-Pierre mentionne qu'en ce qui concerne le party de financement du 22 novembre, c'est confirmé (exclusivité pour party et pré-drink). Le comité devra faire une bonne publicité, puisque ce n'est pas très loin des examens.

Olivier Deschênes ajoute que l'important est de ne pas courir après les autres universités trop longtemps, donc de demander le paiement assez rapidement. Les transactions devront être faites dans le compte de la FEDQ, et elle aura une carte de la FEDQ pour lui permettre de contracter au nom de l'entreprise.

Clara Émond demande à quoi ressemble les prix des autres années.

Sarah-Ève Sénéchal dit que l'an passé dit que c'était 60\$ pour les gens qui venaient seulement aux conférences et au souper, 80\$ pour les gens qui allaient à l'hôtel et 100\$ si un autobus était compris.

Anaïs Welsh dit que si c'est dans l'hôtel cela risque d'être dans le Vieux-Québec, donc il y a beaucoup de bars proches.

Olivier Deschênes veut savoir ce qu'il en est de la commandite du CAIJ et de SOQUIJ.

Anaïs Welsh dit que d'habitude un des deux est censé donner une commandite.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'habituellement, SOQUIJ donne 4 000\$ de commandite et que le CAIJ donne moins.

Olivier Deschênes dit qu'il serait intéressant d'avoir des panels, par exemple deux professeurs d'université différentes qui argumentent et commentent sur un arrêt qui a récemment été rendu.

Anaïs Welsh pense que niveau conférence le comité a quand même énormément d'idées déjà. Ce en quoi il va avoir besoin d'aide au niveau de l'AED concerne la participation des étudiants de la Faculté de droit à l'Université Laval. Souvent quand l'événement se passe à l'université même, c'est difficile d'inciter les gens à y participer.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Olivier Deschênes dit qu'il faut avoir la collaboration des autres universités.

Sarah-Ève Sénéchal dit que ce serait bien avoir des professeurs des autres universités. Elle va contacter les autres vice-présidents aux affaires externes pour faire le contact.

Comité du Tournoi des Maîtres

Samuel Delisle entre dans la salle, suivi de **Pierre-Olivier Tremblay-Simard**.

Samuel Delisle dit que le comité va tenir le tournoi au Golf des Pins à St-Alban. Le comité veut travailler pour chercher des avocats, des notaires (collaboration avec le comité de droit notarial) qui viendraient jouer au golf durant la journée. Le comité veut absolument garder un prix de 30\$ par étudiant, cela fait en sorte que les étudiants vont participer. Les jeux seront les mêmes, mais il y aura peut-être l'ajout un concours. Le souper sera aussi assez similaire. L'alcool sera distribué en collaboration avec le CDAUL. Golftown va probablement aussi offrir une commandite.

Camille St-Pierre veut savoir si le comité a fait de soumissions ou s'est simplement fié au prix de l'an dernier, en ce qui concerne le 700\$ prévu en alcool.

Samuel Delisle dit que pour l'alcool au tournoi, le comité tentera de ne pas dépasser ce montant.

Camille St-Pierre a vu que le comité comptait faire une campagne de financement au mois de septembre, elle se demande ce qu'il désire faire.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard a pensé faire une collaboration avec Kandju qui est une boutique de bonbons, avec des sacs au prix cost déjà faits.

Camille St-Pierre dit que si jamais ils veulent le faire en soirée à la Soirée des comités, cela ne sera pas possible, puisqu'elle va déjà offrir de la nourriture gratuitement donc ce ne sera pas l'idéal de tenter de vendre des bonbons à ce moment. Elle leur propose donc de faire la vente sur l'heure du dîner.

Samuel Delisle dit que si le comité fait la vente, cela se fera sur l'heure du dîner. Par contre, s'il est en mesure de l'éviter et d'aller chercher du financement ailleurs, il va le faire.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Paméla Roy dit que tout ce qui est vente de nourriture, il peut arriver d'être déçu, puisque parfois le comité s'attend à faire beaucoup mais finalement cela ne rapporte pas comme prévu. Elle soumet donc l'idée de l'emballage à l'épicerie si jamais la vente de bonbons ne rapporte pas autant que prévu.

Olivier Deschênes dit qu'avec le budget du comité, quand il calcule les imprévus, il arrive à un montant négatif de 139.75\$.

Samuel Delisle dit que sur ce montant, il est clair qu'il faut réduire le montant alloué pour la nourriture. Au moment de faire le budget, le comité ne le savait pas encore, mais il va recevoir une commandite de 300\$ des bars Cliff.

Olivier Deschênes dit qu'il y a une erreur de prix parce qu'on doit compter maximum 11 avocats. Il se questionne aussi sur le prix de l'essence au budget

Samuel Delisle dit que l'essence c'est pour les déplacements des membres du comité et des bénévoles lors de la journée de golf.

Olivier Deschênes leur dit de contacter CDAUL pour plus de commandites, puisque ce comité a beaucoup d'argent.

Camille St-Pierre leur dit de contacter la CADEUL, BEC, BVE, le SPLA est aussi une bonne idée.

Frédéric St-Jean leur propose que des commanditaires puissent venir sur le terrain pour faire connaître les produits et faire déguster des trucs (nourriture, boissons).

Samuel Delisle dit qu'il va essayer de contacter des personnes pour tenter d'en mettre à certains trous.

Camille St-Pierre leur propose de ne pas faire un 18 trous pour ceux qui ne sont pas habitués avec le golf, mais le laisser en proposition quand même pour ceux qui le sont plus.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit que le comité avait pensé offrir aux plus habitués de faire le 18 trous, de faire un pré départ.

Samuel Delisle dit que cette année le comité va améliorer certains éléments, par exemple faire deux départs, un au premier trou et l'autre au dixième trou. Il dit que le comité va regarder pour le 9 trous, par contre cela peut devenir compliquer, puisqu'il faudra occuper ces personnes.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Samuel Delisle veut savoir s'il aura le même financement que l'an passé.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes dit que ce sera probablement la même chose.

Troupe de théâtre

Simon Barrette entre dans la salle, suivi de Sophie-Rose Chartier.

Simon Barrette dit que puisque l'an dernier était en quelque sorte la première édition, il voulait la remettre en place. Le comité est formé seulement de personnes qui ont fait la pièce de théâtre, donc qui connaissent la réalité de la pièce. Ils se base vraiment sur ce qui a été fait l'an dernier, ce qui a ou non fonctionné pour faire les choix financiers surtout. Ils ne savent pas encore ce qu'ils vont jouer, ni quand, ni où, ce qui est normal pour l'instant.

Sophie-Rose Chartier dit que pour l'instant ils recherchent un metteur en scène. Donc, dès qu'ils vont l'avoir trouvé, ils vont pouvoir tout prévoir pour la suite.

Paméla Roy demande s'ils savent si la plupart des comédiens de l'an passé sont encore là ou s'ils ont quitté.

Simon Barrette dit qu'il y a beaucoup de comédiens de l'an dernier qui sont encore au baccalauréat. Il dit que ce que le comité cherche, c'est que oui il veut que d'anciens comédiens reviennent, mais il veut que de nouveaux étudiants désirent participer aussi.

Camille St-Pierre voit dans leur budget que le comité a mis 1 000\$ pour la salle, et elle ne comprend pas pourquoi il a mis un montant si élevé. Elle se demande si le comité a trouvé une salle à ce prix ou s'il n'a pas encore fait de recherche et seulement mis un approximatif.

Simon Barrette dit que c'est seulement une approximation qui a été mise.

Olivier Deschênes dit qu'il n'a pas le budget final de l'an dernier, ni le rapport de fin de mandat donc il n'est pas en mesure de comparer.

Simon Barrette dit que l'an dernier cela avait coûté 430\$ pour la salle.

Sophie-Rose Chartier dit que le comité aimerait trouver une meilleure salle et aimerait en trouver une plus tôt aussi. Dès que le metteur en scène est choisi, tout va débouler concernant les pratiques, les auditions, les dates de spectacle, etc.

Olivier Deschênes s'ils pensaient le faire au Pavillon Desjardins.

Simon Barrette dit que si les représentations peuvent se faire hors campus, cela serait l'idéal. Toute l'aspect décor doit être apporté avant, donc l'idée serait de trouver des petits théâtres à Québec qui



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

comprennent cette réalité et qui ne chargent pas des prix exorbitants. Idéalement, les membres du comité ne désirent pas faire leurs représentations au Théâtre de poche.

Camille St-Pierre leur propose la salle Hydro-Québec qui serait peut-être intéressante au Pavillon Desjardins, mais qu'il n'y a aucun problème à regarder pour d'autres salles hors campus, au contraire.

Simon Barrette dit qu'il avait pensé à la petite maison jaune, qui est un petit théâtre qui peut contenir environ 100 personnes dans St-Roch.

Sophie-Rose Chartier dit que les membres ne désiraient pas avoir une salle trop grande non plus. Le comité veut un bon taux de participation, mais il ne faut pas non plus prendre une salle trop grande et que cela ait l'air vide.

Camille St-Pierre dit qu'un facteur à prendre en considération est qu'il ne faut pas que ce soit trop loin de l'université non plus.

Simon Barrette dit que oui le Pavillon Desjardins c'est intéressant et c'est une belle salle, mais c'est gros et ils n'ont pas été en mesure de combler la salle.

Camille St-Pierre dit que c'est une excellente de vouloir retenter l'expérience de l'emballage en épicerie. Pour ce qui est des moitié-moitié, il faudra regarder pour obtenir un permis.

Simon Barrette dit que le but cette année est de commencer environ au mois d'octobre et de l'étendre jusqu'aux vacances de Noël pour vraiment aller chercher un bon montant.

Frédéric St-Jean leur propose de peut-être se joindre à d'autres comités. Il mentionne que cela fait déjà 2-3 comités qui parlent de faire des moitié-moitié, donc plutôt que d'aller chercher plusieurs permis, ils pourraient tous se jumeler ensemble et il y aurait donc plus de prix et ce serait plus attrayant.

Olivier Deschênes dit que c'est bien beau toutes ces idées de financement, mais en calculant les imprévus, il y a quand même un déficit d'environ 540\$. Il se demande comment Simon Barrette va faire pour au moins arriver égal à la fin de l'année.

Simon Barrette dit que c'est sûr qu'au niveau des commandites, elles vont être là beaucoup plus tôt. Pour ce qui est des commandites politiques, ils vont attendre les élections sinon les demandes risquent de se perdre.

Olivier Deschênes dit que puisque c'est long avant d'obtenir une commandite de leur part, si elle est accordée, il sera peut-être difficile pour eux de se fier sur ces montants.

Simon Barrette dit que tant que ses réponses sont positives, il va prendre en considérations ces montants, puisque même si ce n'est pas encore encaissé, cela va l'être éventuellement.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes demande quelles commandites le comité veut aller chercher de plus pour ne pas perdre 550\$ à la fin de l'année.

Simon Barrette dit qu'en ce moment, le comité ne le sait pas. Il dit que l'an dernier, le comité était dans la même situation et les membres s'en sont bien sortis. Cette année, le comité fait des changements au niveau de l'argent remise au metteur en scène. Cela sera fixé à 1 500\$. Il dit que s'il y a des surplus cela lui sera remis à ce moment-là.

Olivier Deschênes demande avec quelle entreprise le comité fait affaire pour le metteur en scène.

Simon Barrette dit que ce n'est pas une entreprise, c'est quelqu'un qui fait cela de sa vie qui va être leur metteur en scène. Le comité regarde pour des finissants du conservatoire. Toutes les dépenses sont encore incertaines, donc on ne peut pas prévoir pour l'instant tous ces détails.

Olivier Deschênes demande quand le comité va pouvoir fournir un montant pour que l'AED puisse se positionner sur un financement. Il dit que pour l'instant c'est difficile de voter un budget sur un projet qui est, à ce moment-ci de l'année, encore très hypothétique.

Paméla Roy dit qu'elle comprend parfaitement que pour l'instant tout est encore incertain. Elle n'a pas de difficulté à travailler avec un comité qui dit que rien n'est encore certain pour l'instant, mais qu'il va faire les ajustements nécessaires au fur et à mesure. La question est qu'elle veut que l'AED puisse être au courant. Il est important d'avoir une bonne communication entre le comité et les exécutants de l'Association.

Simon Barrette dit que lui aussi croit que la collaboration est importante, il veut simplement que cela se fasse des deux côtés.

Paméla Roy dit que c'est important, lorsque le metteur en scène ait été choisi, qu'il y ait un contrat écrit avec le montant que cela va coûter.

Camille St-Pierre dit que bien que le comité n'ait prévu aucun prédrink ou party de financement, il est possible de regarder avec un comité qui n'utilise pas son prédrink de faire le leur.

Simon Barrette dit que oui il comprend que le comité est en déficit, mais les membres sont présentement à la recherche de moyens de financement pour pallier ce déficit.

Camille St-Pierre dit que si jamais le comité décide de faire un prédrink, il devra fournir un budget concernant les dépenses et les revenus y étant associés.

Simon Barrette aimerait savoir quand est la semaine d'examen à la session d'hiver, pour pouvoir prévoir les dates de spectacle et aussi pouvoir regarder pour une salle. De plus, il mentionne qu'il aimerait faire des partenariats avec la troupe de théâtre Les Treizes et Les Corps Étrangers, pour ce qui est du côté



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

monétaire. Il voudrait faire des partenariats par exemple avec le Village des Valeurs pour des costumes, etc.

Olivier Deschênes demande si les trois troupes de théâtre payerait le metteur en scène ensemble?

Simon Barrette dit que non, si par exemple Les Treizes veulent faire quatre spectacles par année, et que Les Corps Étrangers en font un et que Côté Court en fait un, donc cela fait 6 représentations par année. Ils se mettent les trois ensemble et vont voir par exemple Solotech et ils sont prêts à signer avec cette compagnie et il y a un monopole au niveau technique. Cela peut être avantageux au niveau financier.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Journal Le Verdict

Sarah Burke entre dans la salle. **Jessica Lalancette** est présente via appel-vidéo.

Sarah Burke dit qu'en ce qui concerne du projet initial c'est assez simple, c'est que le comité public un journal à chaque mois. Le comité veut faire un calendrier des dates de publication au début de l'année pour que ce soit clair. Il y a aussi l'idée de travailler sur le site web. Le comité voudrait aussi faire une section photos au journal. **Jessica Lalancette** et elle avaient penser faire une soirée bière et politique au début du mois de septembre.

Camille St-Pierre dit qu'elle leur a réservé le 25 septembre au soir pour la soirée bière et politique. Si jamais cette date ne leur était pas disponible, elles pourront regarder ensemble pour changer de date. Si vous désirez une salle, soit du BEC ou simplement une salle de classe, il ne faut pas oublier de l'avertir puisque c'est elle qui en fait les réservations.

Olivier Deschênes demande en quoi consiste le 84.50\$ prévu pour le compte.

Sarah Burke dit qu'elle croit que c'est une erreur, puisque le comité est chargé pour les frais d'utilisation du compte, mais que certains des relevés étaient envoyés papier donc cela revenait plus cher. Cela a été changé.

Olivier Deschênes demande pourquoi vouloir imprimer papier? Cela constitue le gros des dépenses. Il croit que le comité va aller rejoindre plus de personnes en le mettant disponible en ligne.

Sarah Burke dit que le comité veut quand même imprimer quelques journaux papiers. Il serait bien de faire une demande (sondage) pour savoir la proportion de gens qui voudraient le journal papier



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Paméla Roy dit que le journal papier, bien qu'il se retrouve au 2^e et 3^e étage du Pavillon DKN, il se retrouve tout de même principalement à La Dissidence. Cela pourrait s'agir d'un attrait pour que La Dissidence se revigore. On pourrait en laisser une copie au local de la dissidence

Camille St-Pierre se demande si pour le prix de l'impression des journaux papiers, est-ce que le comité a fait des soumissions ou il s'est fié sur le prix des années antérieures.

Sarah Burke dit qu'elles se sont fiées aux années antérieures. Environ 150\$ par impression (une cinquantaine de copies).

Camille St-Pierre se demande si le cabinet commanditaire de l'an dernier à l'exclusivité cette année encore.

Sarah Burke dit que le comité est en mesure d'aller chercher des commandites de d'autres cabinets. Elles avaient seulement mis le cabinet de l'an dernier dans le budget puisque c'est celui-là qui commande le Journal le Verdict depuis quelques années. Le comité va aussi essayer tous les organismes universitaires pour les commandites.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Olivier Deschênes ajoute qu'en ce qui concerne les impressions, cela revient à environ 150\$ à chaque fois, mais cela comprend combien d'exemplaires?

Sarah Burke dit qu'il faudra qu'elle demande à **Ève Gaumond** puisque ce n'était pas elle qui était en charge de l'impression l'an dernier.

Paméla Roy dit qu'habituellement c'était une cinquantaine.

Comité du groupe recrue de l'année à Laval

Jessica Boivin-Coulombe entre dans la salle, suivie de **Pierre-Olivier Tremblay-Simard**.

Jessica Boivin-Coulombe commence en disant que le projet du comité est d'intégrer les nouveaux dans la Faculté avec pleins d'activités durant la première semaine de l'automne et de l'hiver. L'idée est de créer un sentiment d'appartenance chez les nouveaux étudiants. Elle mentionne que c'est toujours la semaine d'intégration à l'automne qui est la plus importante puisqu'il y a plus d'élèves et de participation.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre dit qu'il est clair que la première semaine d'automne est réservée au GRAAL, ainsi que le jeudi de la première semaine de la session d'hiver, qui sera en collaboration avec Charles Bégin, le vice-président aux affaires socioculturelles.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit que le compte est dans le négatif, bien qu'il y ait un peu d'argent dans le compte certaines factures ne sont pas encore entrées donc nécessairement il n'y en aura plus. Bien que les dépenses soient plus élevées que les revenus, et ce sans compter les imprévus, le comité travaille à diminuer cet écart. Par exemple, le comité regarde pour diminuer les coûts au niveau du restaurant.

Pierre Jacques-Huot dit que l'inconvénient pour le restaurant est que l'an dernier, certaines personnes qui n'étaient pas censées venir sont quand même venues.

Jessica Boivin-Coulombe ne comprends pas ce qu'il veut dire.

Pierre Jacques-Huot dit par exemple des étudiants des autres années qui n'étaient pas censés venir et qui se sont présentés au souper. Le comité a dû payer pour ces étudiants quand même.

Camille St-Pierre exige qu'il y ait un contrat écrit pour le souper au restaurant.

Olivier Deschênes dit que pour la monnaie demandée, il se demande si cela correspond à l'argent que les nouveaux étudiants doivent apporter le dimanche.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit que oui, c'est exactement cela.

Jessica Boivin-Coulombe dit que le comité a augmenté le prix du passeport à la base. Elle mentionne que le comité a décidé de ne pas demander le billet de loto cette année.

Sarah-Ève Sénéchal dit que pour la monnaie, il faudrait faire attention. Cela est déjà arrivé que le comité demande aux étudiants d'apporter 5\$ en monnaie, et que celui-ci arrive avec quatre 0.25\$, donc ce serait quelque chose auquel le comité devrait faire attention.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit que cette année le comité voulait être encore plus alerte le dimanche lors de la collecte de l'argent pour s'assurer de compter au fur et à mesure et non seulement lorsque les groupes d'intégration partent du terrain de l'Université.

Paméla Roy dit que si jamais le comité a besoin d'aide au niveau du comptage d'argent, certains membres de l'AED peuvent se proposer pour aider.

Pierre Jacques-Huot veut revenir sur le point du restaurant. Il dit qu'il avait donné un chiffre approximatif à la personne responsable au restaurant, donc cette année il conseille de donner un chiffre quand même précis au restaurant pour ne pas qu'il y ait le même problème que l'an dernier.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit qu'il avait peut-être pensé inscrire les gens rendus au restaurant pour justement éviter les débordements.

Clara Émond propose de faire un souper deux services plutôt que trois services.

Camille St-Pierre dit qu'elle a des propositions pour certaines commandites que le comité pourrait aller chercher. Elle pense entre-autre à Défi Laser et Défi Évasion, elle pense aussi à l'emballage dans les épiceries. Elle propose Provigo Myrand, Le Gros luxe, etc.

Jessica Boivin-Coulombe dit que oui c'est une bonne idée, mais elle n'est pas certaine que les gens soient participatifs vu que c'est pour les intégrations en droit.

Paméla Roy dit que cela peut très bien fonctionner si c'est bien apporter : on accueille la relève de nouveaux étudiants lors des intégrations.

Olivier Deschênes dit qu'au niveau du bar, le comité a mis 2 300\$. Il dit que normalement, c'est 500\$ par bar pendant le Pub Crawl et ensuite selon ce que les équipes ont amassés durant la journée le prix peut changer, mais il dit que le prix plancher est de 500\$ par bar (donc 2 000\$ en tout).

Sarah-Ève Sénéchal dit que l'argent que les gens amassent durant la journée va à chacune des équipes pour le soir même, cela ne va pas aux bars durant la journée.

Pierre Jacques-Huot dit que les membres du comité qui seront présents dans les bars devront être vigilants avec les barmaids/barmans concernant le paiement des boissons. Il faut que le 500\$ comprennent le pourboire, cela ne peut pas dépasser ce montant.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'il sera important d'avoir une entente écrite avec chacun des bars, et que cette entente comprenne le pourboire.

Camille St-Pierre dit que c'est facile quand c'est verbal de changer le montant entendu au départ n'importe quand. L'écrit est le meilleur moyen pour s'assurer que le comité ne dépasse pas ses coûts.

Olivier Deschênes dit que pour le souper au restaurant il faudra faire des soumissions.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit que certaines soumissions ont déjà été envoyées à plusieurs restaurants.

Olivier Deschênes se demande si à la journée de la cabane, si le comité fourni tout sauf la nourriture.

Jessica Boivin-Coulombe dit qu'en effet, tout est fourni sauf la nourriture.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes dit donc que le comité devra aller faire des soumissions auprès des épiceries pour trouver des prix les plus avantageux possibles.

Jessica Boivin-Coulombe dit que dans les années précédentes, c'est Provigo Myrand qui faisait la commandite au niveau de la nourriture.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit que pour l'instant, il y a 3200\$ de commandites en prix à date, mais pas en argent (gym le chalet, Gym le tonic, yoga tonic).

Jessica Boivin-Coulombe dit que le comité a déjà pris contact avec le cabinet commanditaire.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit qu'il est certain que le comité obtiendra une commandite du cabinet, il espère aussi que l'AED accordera une commandite un peu supérieure à l'année précédente considérant le déficit de cette année.

Olivier Deschênes se demande l'argent prévu pour le permis d'alcool va servir pour quelle activité.

Frédéric St-Jean dit que ce montant devrait servir pour le permis d'alcool lors du cocktail de la semaine d'intégration.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit que le comité avait pensé demander au CDAUL de faire un partenariat avec eux pour le cocktail.

Pierre Jacques-Huot se demande en quoi consisterait le partenariat avec le CDAUL pour la soirée du cocktail.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit que le partenariat irait pour le cocktail en totalité, pour tenter de diviser les coûts en deux, donc cela permettrait au comité de sauver des coûts.

Camille St-Pierre voit dans le budget qu'un certain montant est prévu pour la journée sport, soit 225\$, elle se demande pourquoi un tel montant est prévu pour cette journée.

Jessica Boivin-Coulombe dit que c'est pour réserver le terrain, pour s'assurer que personne d'autre que le comité et les équipes d'intégration soient sur les lieux lors de cette journée.

Olivier Deschênes dit que le comité devra faire des soumissions pour les bracelets ainsi que les chandails.

Jessica Boivin-Coulombe revient sur le permis d'alcool, en disant que le vendredi à la Cabane, le comité devra faire la demande d'un permis d'alcool.

Camille St-Pierre dit que justement, pour la journée de La Cabane, s'il y a quoi que ce soit, un problème qui survient, de ne pas hésiter d'aller la voir, elle sera là pour les aider.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes dit qu'il sera important de prévoir dans le budget des bouteilles d'eau pour la journée de la Cabane.

Jessica Boivin-Coulombe dit que cela va entrer dans le prix du repas, c'est déjà prévu.

Olivier Deschênes voit dans le budget qu'il y a un 100\$ qui est alloué au Grand Maillet, il se demande si c'est pour la gravure sur la coupe.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit que cela correspond au montant alloué aux billets des avocats du bureau commanditaire qui doivent être présents.

Olivier Deschênes dit qu'il ne voit pas dans le budget la gravure sur la Coupe GRAAL qui s'élève à 110\$.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit qu'il ne l'avait pas vu dans le budget final du dernier exécutif donc il ne savait pas qu'il devait le mettre.

Sarah-Ève Sénéchal dit que le comité de cette année devra payer deux gravures, puisque l'édition de la dernière année ne l'avait pas fait.

Jessica Boivin-Coulombe dit que pour le jeudi, ils vont pouvoir économiser de ce côté puisque les prix seront partagés avec le CDAUL. Le comité avait pensé aussi se réunir et se rendre à quelque part pour sortir. Cela ne devrait donc rien coûter.

Olivier Deschênes dit que le comité pourra regarder aussi pour le Salon Molson puisque c'est une bonne source de financement.

Sarah-Ève Sénéchal dit de regarder l'horaire des cours pour que ça ne rentre pas en conflit avec les activités.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit qu'il a regardé et que dans son souvenir, aucun cours n'entre en conflit d'horaire.

Jessica Boivin-Coulombe dit que ce sera toujours possible pour les étudiants de venir nous rejoindre après leur cours du soir aussi.

Camille St-Pierre se demande si le party va être au Shaker.

Jessica Boivin-Coulombe dit que le comité ne le sait pas encore, cela va dépendre avec qui l'AED signe l'entente d'exclusivité.

Paméla Roy mentionne au comité qu'il devra leur envoyer l'ébauche de projet initial comme elle le leur avait demandé, puisqu'elle doit y jeter un coup d'œil avant de l'envoyer à la CADEUL pour approbation.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard se demande si le comité peut réserver l'endroit de la Cabane tout de suite, parce qu'il s'est fait dire que plusieurs autres facultés convoitaient l'endroit.

Olivier Deschênes dit que oui, il n'y a pas de problème.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit que pour la campagne de financement, le comité en ferait peut-être une après la semaine d'initiation, si jamais il décide qu'il faut renflouer le compte.

Frédéric St-Jean demande si le comité croit faire le Rallye appart.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit que le comité avait pensé à le faire, mais dans l'optique où cela ne coûtera rien au comité.

Jessica Boivin-Coulombe dit que oui le comité pense le faire. Déjà à la base avec l'inscription des gens cela paie beaucoup, donc le comité ne pense pas avoir de dépenses.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit qu'il faudra que ce soit plus encadré.

Pierre Jacques-Huot dit que le problème est que parfois il y a des gens qui proposent leur appartement, et qu'ils sont beaucoup trop loin et que cela fait en sorte que c'est beaucoup plus difficile de s'y rendre. Il dit qu'il faudrait que tous les appartements soient proches de l'Université.

Paméla Roy se demande, si jamais le comité ne fait pas le Rallye appart finalement, est-ce qu'il devient déficitaire ?

Pierre Jacques-Huot dit que non puisque le comité n'a pas prévu l'activité dans son budget.

Paméla Roy dit qu'il est prévu dans les revenus, mais pas dans les dépenses. Donc si le comité l'enlève, il tombe dans le déficit.

Camille St-Pierre dit que c'est donc important de commencer le financement rapidement.

Jessica Boivin-Coulombe dit que le comité avait pensé faire une vente de carte-cadeaux.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard ajoute que le comité prendrait 3% sur le montant de la carte-cadeaux. Cela se passerait tout au long de l'année.

Camille St-Pierre trouve que c'est une très bonne idée.

Sarah-Ève Sénéchal dit que le comité devra suivre une formation pour être témoin actif. L'an dernier tout le comité l'a fait donc ce sera la même chose pour la prochaine année. De plus, tout l'exécutif de l'AED fera la formation.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Jessica Boivin-Coulombe mentionne qu'elle en a déjà fait part aux membres du comité.

Frédéric St-Jean propose de demander plus au principal cabinet commanditaire, puisqu'en ce moment, il y a exclusivité, ce qui bloque l'accès à d'autres commandites de cabinets.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit que le comité se tirerait dans le pied s'il faisait cela. Cela va leur empêcher d'avoir d'autres commandites.

Paméla Roy dit qu'ils pourraient penser instaurer un tableau de commandite, par exemple la commandite or, platine, etc.

Pierre-Olivier Tremblay-Simard dit que le comité l'a déjà.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Paméla Roy a vu que dans le projet initial, il était mentionné qu'une personne du comité s'engage à rester sobre dans chaque bar. Elle veut simplement s'assurer que cela veut dire que quatre personnes du comité en tout s'engagent à rester sobre pendant le Pub Crawl.

Jessica Boivin-Coulombe dit que c'est exactement cela.

Paméla Roy voit que pour le party du dimanche soir, il est mentionné que c'est le party de l'AED, donc pas celui du GRAAL, donc le comité ne s'engage pas à ce que les membres restent sobres durant cette soirée.

Sarah-Ève Sénéchal dit que cette soirée n'est pas sous la responsabilité du GRAAL, mais sous la responsabilité du vice-président aux affaires socioculturelles.

Jessica Boivin-Coulombe dit qu'habituellement, c'est le GRAAL qui gardent l'argent du « cover », soit 3\$ par personne, sauf pour les initiés pour qui c'était compris dans leur passeport de la semaine.

Charles Bégin dit que cela ne fait pas de sens que ce soit lui qui ramassent l'argent, ce sera donc automatiquement le GRAAL.

Comité des Law games

Olivier Bergeron entre dans la salle, suivi de **Jessica Boivin-Coulombe**.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Bergeron explique que pour ce qui est du financement, le comité a plusieurs moyens de financement, qui sont semblables à ceux de l'an dernier. Il y aura le Party fluo, il y aurait aussi un party de St-Valentin que le comité aimerait organiser avec d'autres facultés, le prédrink du DIAST.

Camille St-Pierre leur dit que la date que le comité avait demandé pour le party fluo, soit le 4 octobre, a été devancé au 27 septembre. Elle ajoute que le comité à l'exclusivité du prédrink, et que si jamais il décide de ne pas le prendre il peut sans problème le donner à un autre comité.

Olivier Bergeron continue en disant qu'il avait déjà parlé avec **Olivier Deschênes** concernant une collaboration avec le vice-président aux affaires socioculturelles concernant le party de début de session à l'automne.

Camille St-Pierre dit que justement le sujet a été abordé plus tôt avec le GRAAL, ce sera ce comité qui aura le cover du dimanche. Les Law Games ont déjà deux prédrinks, donc le financement se rattrape.

Paméla Roy dit que c'est vraiment une question de budget.

Olivier Deschênes dit que ce qui arrive aussi, c'est que cette année ça risque de ne pas être un gros voyage donc le comité n'a pas besoin d'autant d'argent que dans les années précédentes.

Paméla Roy leur demande si le comité sait où va être l'événement cette année.

Olivier Bergeron dit que les membres ne le savent pas encore. Ils savent que certaines universités ont proposées.

Olivier Deschênes disent qu'une certaine université en particulier est en attente d'autorisation de leur Faculté, et que certaines ont déjà obtenu des refus. Donc ils sont toujours en attente d'un endroit.

Olivier Bergeron dit que si jamais l'événement a lieu plus loin, c'est les étudiants qui vont déboursier plus au final.

Camille St-Pierre leur dit que pour ce qui est du party de financement le jour de la St-Valentin, aucun autre comité ne lui a demandé donc cette date leur est réservée.

Olivier Deschênes dit qu'en ce qui concerne le 3 000\$ prévu pour les vêtements, il croit que le comité n'a pas prévu assez d'argent, il doit en prévoir plus. Le comité doit aller voir des soumissions.

Frédéric St-Jean dit de prévoir environ 100\$ de vêtement par personne.

Olivier Bergeron dit que cette année le comité vise une délégation de 45 personnes, donc il faudrait prévoir au minimum 4 500\$ finalement.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Jessica Boivin-Coulombe dit que le comité vise une participation de 45 personnes si l'événement se déroule relativement proche, si jamais c'est plus loin c'est évident qu'il y aura moins de participants.

Olivier Deschênes renchérit en mentionnant d'aller voir des soumissions pour différents type de vêtement.

Olivier Bergeron dit qu'il restait une centaine de tuques de l'an dernier, donc le comité croit qu'il sera possible d'aller chercher du financement de ce comité sans dépenser. Il se demande si pour la vente de tuques il doit regarder avec l'exécutif pour des dates.

Paméla Roy dit que si le comité veut faire cela dans le Pavillon Charles-De-Koninck, il faut seulement louer un espace.

Camille St-Pierre dit qu'en fait c'est gratuit et qu'elle n'a pas vraiment son mot à dire concernant les dates de vente et l'endroit.

Olivier Deschênes les félicite puisque le comité est bien préparé, par contre c'est normal qu'il soit un peu dans le néant puisque l'endroit n'a pas encore été choisi. Il ajoute que si jamais l'événement se passe au Québec, les activités de financement ne pressent pas tant que ça, puisque le prix sera *de facto* moins élevé. Il suggère au comité de regarder des soumissions pour des autobus.

Olivier Bergeron dit qu'il a déjà regardé. Il avait réussi à obtenir des prix qui tournent aux environs de 1 300\$. Il se demande s'il n'y aurait pas la possibilité pour le comité de ravoir un compte au courant de la prochaine année.

Olivier Deschênes dit que cette décision ne sera pas prise tant que l'on ne connaîtra pas l'endroit où se déroulera les Law Games.

Paméla Roy renchérit en disant que cela doit être voté en conseil exécutif.

Olivier Bergeron dit qu'il est clair pour lui qu'il désire laisser un bon fond de roulement dans le compte pour l'exécutif qui va les succéder.

Comité sociopolitique

Olivier Pedneault entre dans la salle, suivi de **Vincent Roy**.

Vincent Roy dit que le comité va essentiellement prendre les mêmes idées que l'année précédente. Le comité croit refaire des conférences avec des juges de la Cour suprême. Il ajoute que l'an dernier le comité avait voulu faire des soirées de discussion, mais que malheureusement ces soirées ne s'étaient pas



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

produites, donc le comité voudrait mettre en œuvre ces soirées. Il y a le classique Génie en herbes. En ce qui concerne le budget, il mentionne qu'il est très conservateur. 350\$ ont été attribués par conférence, par contre il est fort probable que le comité puisse obtenir une commandite pour avoir de la nourriture gratuite lors de ces conférences. Il dit qu'il est donc possible que le budget soit en surplus. L'an dernier le comité a fini en surplus, soit 287,85\$. Ce surplus provient de subventions du bureau de la vie étudiante et de ministres. Bien qu'il comprenne que le compte du comité ne soit pas distinct de celui de l'AED et que la subvention n'a pas bougé depuis deux ans et que chaque année le comité a redonné de l'argent à l'Association, il aimerait que la subvention soit supérieure (présentement elle est à 500\$).

Olivier Deschênes demande si ce qu'il demande est 100% du solde du compte retourné.

Vincent Roy dit que l'an dernier le comité avait aussi eu de l'argent en surplus et qu'il avait dû le redonner à l'AED.

Frédéric St-Jean se demande pourquoi le comité veut une plus grande subvention.

Vincent Roy dit que le comité a eu l'idée de se joindre à l'association de science politique.

Olivier Pedneault dit qu'il y a aussi un niveau d'incertitude quant aux ministres (donc incertitudes quant aux subventions des ministres). Il dit qu'il est quand même possible que le comité ne puisse pas obtenir ces subventions.

Olivier Deschênes dit qu'il comprend totalement leur situation. Par contre, il dit que les comités qui ont un folio doivent remettre eux-aussi un 25% à l'AED à la fin de l'année ainsi que les frais de compte. Il dit que pour la Fondation de l'Université Laval, l'idéal serait de présenter un projet précis que le comité désire mettre en œuvre.

Olivier Pedneault dit que la soirée de discussion a été prévue pour la session d'hiver.

Camille St-Pierre se demande quelle date le comité a choisi pour leur soirée bière et politique. Il faut la date la plus rapidement possible pour l'hiver, puisqu'elle est présentement en train de faire le calendrier. Ce serait donc préférable pour eux s'ils désirent avoir la date qu'ils désirent.

Vincent Roy dit que par contre, pour les conférences, il faut attendre de voir les disponibilités des conférenciers.

Camille St-Pierre dit que c'est tout-à-fait normal, sauf que si vraiment le comité veut avoir une soirée prévue dans le calendrier, de simplement l'avertir pour qu'elle puisse le prévoir.

Olivier Pedneault dit que le comité aimerait apporter la soirée pour que ce soit un peu plus que politique. Apporter des acteurs des médias, un peu de tout, pour qu'il y ait vraiment du contenu. Il dit que dans le



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

meilleur des mondes ce serait d'avoir des intervenants de chaque parti politique, donc ce serait intéressant pour les étudiants de voir les différents points de vue.

Olivier Deschênes dit que bien qu'il y ait des incertitudes au niveau des subventions des partis politiques, il croit que si le comité se prend d'avance pour faire la demande de commandite du BVE et de la Fondation de l'Université Laval, il serait possible pour eux de combler la lacune.

Olivier Pedneault dit qu'il aimerait que le bâtonnier du Québec vienne à la Faculté donner une conférence ou autre.

Olivier Deschênes demande en ce qui a trait au permis d'alcool prévu dans le budget du comité, le 174\$, c'est selon quoi?

Vincent Roy dit qu'il s'est seulement fié au budget de l'an dernier lorsque le comité avait fait le Bière et Politique.

Olivier Deschênes dit que c'est 89\$ pour le permis.

Vincent Roy dit qu'il s'était vraiment fié aussi à ce qu'Olivier Deschênes avait publié sur le groupe des Vice-présidents aux finances, et selon l'endroit où le comité aimerait le faire aussi. Donc, comme le comité ne connaît pas encore l'endroit exact où l'activité se déroulera, il a mis un montant plus élevé au cas où.

Olivier Pedneault dit que le comité regardera en cours de route, puisque pour l'instant tout n'était pas encore prévu.

Olivier Deschênes demande combien de soirées de discussion le comité compte organiser?

Vincent Roy dit que le comité avait pensé en organiser une seule.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Comité Questions de Genre

Sophie Demers entre dans la salle, suivie de **Raphaëlle Bruneau-Arbour**.

Sophie Demers dit que l'exécutif de cette année veut faire plus d'activités que dans les années précédentes. Le projet principal est d'avoir plus de visibilité et d'implication au sein de la faculté, des comités et des étudiants. Le comité veut apporter des questions féministes dans les décisions qui se



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

prennent dans la Faculté. Le comité veut faire deux grosses conférences. La première serait d'axé sur les carrières non classiques en droit et de mettre plus le point sur des femmes qui font des métiers non traditionnels ou qui ont fait un baccalauréat en droit et qui finalement ont décidées de se diriger vers d'autres choses. La deuxième conférence serait beaucoup plus académique, axée sur la recherche.

Camille St-Pierre dit que d'abord, le comité se nomme question de genre et non questions de féministes. Elle croit qu'il y a donc beaucoup d'autres aspects à aller chercher que les femmes. Elle voit aussi que dans le budget, le comité avait prévu un budget pour la rémunération des conférenciers. Elle mentionne que cela ne se fait pas, ils doivent venir faire les conférences bénévolement. Elle ajoute que pour la vente de cupcakes prévue par le comité, il ne sera pas possible de louer l'atrium. La vente devra se faire au DKN-0 et en plus, les espaces sont gratuits. Par contre, il faut faire attention puisque maintenant de plus en plus de gens ont font donc ça se vend un peu moins.

Paméla Roy dit qu'en effet, il faut vraiment faire attention lors de la vente de nourriture. Le comité ne devrait pas s'empêcher de le faire puisque c'était leur principale idée de financement, mais si jamais cela ne leur rapporte pas autant que prévu, il faudra penser à une alternative au niveau du financement. Elle propose l'emballage à l'épicerie comme alternative.

Sophie Demers dit qu'en effet, le comité avait déjà pensé à d'autres alternatives en cas que la vente de cupcakes ne fonctionne pas.

Olivier Deschênes dit que le comité pourrait aller voir la CADEUL, le BVE, qui eux commandites à la pièce. Également, il se questionne sur le 600\$ en nourriture.

Sophie Demers dit que le comité était aller voir sur des sites de traiteurs pour fixer un prix.

Raphaëlle Bruneau-Arbour dit qu'un membre du comité avait déjà organisé des conférences et que les prix ressemblaient à ça donc le comité s'est fié sur son expérience. Par contre, elle est prête à s'ajuster pour ce 600\$.

Camille St-Pierre dit que lorsqu'un événement est fait à la faculté, il y a une liste de traiteurs avec qui on peut faire affaire. Pour le 5 à 7 en droit, elle voit que le comité avait prévu 200\$. Par contre, elle propose des salles gratuites pour économiser si jamais le comité vote pour prendre une salle de classe finalement.

Sophie Demers dit que le comité aimerait vraiment plus qu'une salle de classe pour ses événements 5 à 7.

Camille St-Pierre dit que pour leur 5 à 7 elle a pu leur accorder le 26 septembre.

Raphaëlle Bruneau-Arbour dit que le comité veut faire plus de partenariat avec les autres comités, elle propose aussi des formations de témoin actif.

Sophie Demers revient sur le point de **Camille St-Pierre** en début de rencontre. Elle dit que c'est très important pour le comité de toucher divers sujets. Le comité veut toucher les enjeux autochtones, juristes



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

autochtones, des juristes qui travaillent dans le Nord, etc. Elle veut aussi garder le féminisme, mais un féminisme très inclusif envers tous.

Camille St-Pierre rappelle le prix de 80\$ pour le permis d'alcool pour leur 5 à 7.

Sophie Demers veut savoir si ce sera la même chose que pour la dernière année. Elle avait entendu que ce serait différent cette année pour les permis d'alcool.

Olivier Deschênes dit qu'il est possible que l'AED achète un permis d'alcool pour l'année, mais cela irait seulement pour les jeudis soir à La Dissidence.

Camille St-Pierre dit que le comité devra donc faire sa demande d'avance pour sa soirée.

Charles Bégin dit que c'est trois semaines à l'avance. Le comité devra faire sa demande en premier au Bureau des événements campus, et eux par la suite fournissent tous les documents nécessaires au comité. Le permis de la vente de boissons coûte plus cher que seulement en distribuer.

Olivier Deschênes voit dans le projet initial que le comité avait prévu faire un tirage aussi au courant de l'année.

Sophie Demers dit que oui, elle a un contact qui est une artiste et le comité a l'intention de faire quelque chose avec elle, par exemple peut-être un concours pour gagner un T-Shirt.

Sarah-Ève Sénéchal mentionne que la CADEUL a fait un rapport sur le rôle des femmes dans les associations étudiantes des universités, elle pensait donc leur transmettre.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Clinique juridique itinérante

Raphaëlle Bruneau-Arbour est déjà dans la salle. **Catherine Étienne** est présente par vidéoconférence.

Raphaëlle Bruneau-Arbour dit que les bénévoles sont supervisés par des avocats et des membres du barreau. **Catherine Étienne** et elle se sont déplacées plusieurs fois au courant de la dernière année à l'organisme de Lauberivière. Elles y allaient chaque mois avec une enseignante en droit de l'Université Laval. L'intérêt de la Clinique juridique itinérante est le complément de formation en dehors de la formation simplement académique, c'est beaucoup plus pratique. L'an dernier, ce qui a été difficile, c'est qu'elles n'avaient pas de numéro de téléphone à Québec, donc lorsqu'elles donnaient leur carte d'affaire,



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

les gens appelaient à Montréal et c'était donc très compliqué. Pour mener leur mission efficacement, elles aimeraient soit avoir un téléphone cellulaire avec une carte prépayée ou un téléphone fixe à l'Université pour que les gens de Québec qui ont besoin de les appeler soient en mesure de le faire. Elles auraient aussi besoin d'une carte de reprographie, puisque les gens en situation d'itinérance n'ont pas nécessairement accès à Internet, donc elles doivent leur imprimer certains documents et formulaires et elles ne désirent plus le faire sur leur imprimante personnelle. Elles souhaitent idéalement avoir un local pour être en mesure de faire leurs recherches puisque pour la prochaine année elles seront quatre bénévoles.

Olivier Deschênes demande, en dehors de la commandite offerte par l'AED, comment sont-elles commanditées? Est-ce que le bureau principal de l'organisme leur octroi une commandite?

Raphaëlle Bruneau-Arbour dit que le bureau principal ne leur accorde aucune commandite. Donc elles avaient pensé faire une vente de pâtisseries, donc considérant qu'il est possible de ne pas faire beaucoup d'argent, elles regarderaient pour une autre option pour du financement. Elle dit qu'il n'y a aucun problème pour faire différentes levées de fond. L'an dernier, le Barreau du Québec avait donné 10 000\$ à la Clinique juridique itinérante, mais cela ne va pas nécessairement à la Section Québec de la CIJ.

Olivier Deschênes demande si pour ouvrir un compte à Québec, est-ce que ce serait possible de demander au bureau de Montréal d'envoyer une commandite pour les frais d'administration du compte?

Raphaëlle Bruneau-Arbour dit que dans la dernière année, le bureau n'a rien envoyé, puisque c'est bénévole.

Olivier Deschênes demande si la Clinique juridique itinérante section Québec transit beaucoup d'argent.

Raphaëlle Bruneau-Arbour dit que pas vraiment, par contre les bénévoles ont dû utiliser leur propre téléphone cellulaire pour effectuer des appels, et elles ont dû parfois utiliser leur propre imprimante pour imprimer documents et formulaires.

Olivier Deschênes dit qu'il comprend la demande de commandite et les besoins, par contre, il se demande à qui il devra faire le chèque.

Raphaëlle Bruneau-Arbour dit que tout ce qui a rapport avec cela, elle demande directement au Directeur de la Clinique juridique itinérante.

Olivier Deschênes demande si dans ce cas, il est possible de faire une commandite que jusqu'à une concurrence de 500\$, l'AED paiera les déclarations que le Directeur nous enverra.

Raphaëlle Bruneau-Arbour dit que oui c'est une possibilité. Par contre, elle croit ouvrir un compte à part pour la Section de Québec.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes lui dit que lorsqu'elle aura un compte d'ouvert pour la Clinique à Québec, elle n'aura qu'à aller le voir pour regarder avec lui comment cela va fonctionner par la suite.

Revue juridique

Carmelina Olivia Argento est la seule personne du comité présente. Elle est présente par appel-vidéo.

Carmelina Olivia Argento dit que le but est de toujours publier une revue à la fin de l'année scolaire. Elle ajoute que tout le budget est prévu pour les frais d'émission pour Wilson & Lafleur. C'est toujours de promouvoir l'écriture et rédaction des gens au baccalauréat d'abord, et ensuite des gens à la maîtrise et au doctorat. Pour le budget, l'an passé étant donné que c'était la première année de la plupart des membres de l'an passé, le but était d'un peu relancer la revue. Le comité avait prévu des coûts de publication de 1 500\$, qui finalement s'est révélé être plus cher. Cette année, c'est la raison pour laquelle le comité demande plus d'argent.

Camille St-Pierre : mentionne qu'il y a une incohérence entre son projet initial et son budget au niveau de la date du party. Est-ce qu'elle désire avoir le jeudi ou le vendredi?

Carmelina Olivia Argento dit qu'elle veut que ce soit le jeudi soir.

Olivier Deschênes dit que comme le but de l'AED est de représenter les étudiants de premier cycle en droit, les étudiants du microprogramme et du certificat, il se demande combien de ces étudiants écrivent dans la revue juridique.

Carmelina Olivia Argento dit que l'an passé, sur 5 publications, 3 textes étaient des étudiants au baccalauréat.

Olivier Deschênes mentionne que le comité publie des textes des gens de la maîtrise, mais il se demande si le comité fait des demandes de commandites auprès des associations des cycles supérieurs.

Carmelina Olivia Argento dit que le comité a tenté de le faire au courant de la dernière année, par contre il n'a pas été possible de l'obtenir. Par contre, elle veut refaire la demande cette année.

Camille St-Pierre se demande quelle date le comité aimerait avoir pour son lancement annuel.

Carmelina Olivia Argento dit qu'elle va l'enlever, puisque le seul événement sera le cocktail de dévoilement de la Revue qui est l'événement du comité.

Paméla Roy dit qu'il serait important de faire de la publicité auprès des étudiants au baccalauréat pour faire connaître la revue.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Carmelina Olivia Argento dit que ce qui s'est passé, c'est que durant cinq années consécutives, la Revue juridique n'a pas été publiée et c'est l'exécutif de l'an dernier qui a tenté de le relancer. Les membres désirent donc le mettre plus de l'avant au courant de la prochaine année au sein de la Faculté.

Olivier Deschênes dit que le comité mentionne avoir de la difficulté à aller chercher d'autres sources de financement, par contre le Journal le Verdict, un autre journal de la Faculté, a beaucoup de contacts avec des cabinets, il se demandait donc si la Revue juridique avait essayé cette avenue aussi.

Carmelina Olivia Argento dit que l'an dernier, le comité a été correct avec les commandites qu'il avait reçu, par contre, pour la prochaine année le comité désire faire des demandes de commandites auprès des bureau d'avocats.

Pierre Jacques-Huot expose qu'il veut que les publications Facebook soient centralisées sur une même page Facebook. Il va se charger de faire la pub et il n'y aura plus de publications le dimanche. Le dimanche sera réservé à l'AEDiffusion. Il ajoute que c'est pour encourager les gens à aller le consulter.

Olivier Deschênes demande combien il y a de textes par revue/édition.

Carmelina Olivia Argento dit qu'historiquement, il y a eu jusqu'à à peu près douze textes par édition. Elle dit que par le passé, si le comité ne voulait pas imprimer tous les textes, des résumés étaient imprimés et les gens pouvaient commander les autres textes. Le comité présentement ne veut pas fonctionner de cette façon, de plus, il veut rendre les textes disponibles sur le web.

Paméla Roy demande si elle a des questions.

Carmelina Olivia Argento dit que oui, elle se demandait s'il était possible d'avoir un peu plus d'aide au niveau financier de la part de l'AED pour la publication de la Revue et pour la promotion de la revue.

Paméla Roy dit que sachant que les étudiants en droit ont une place dans la revue, que ce n'est pas tellement connu dans le baccalauréat et qu'elle est certaine que plusieurs étudiants seront intéressés, tout cela va être considéré lors du vote des commandites.

4. Vote des budgets.

Olivier Deschênes débute en mentionnant que comme le livreur de pizza n'a pas laissé la facture comme prévu, il aimerait que l'exécutif vote le montant du souper pour que cela puisse entrer dans le budget des exécutants. Comme c'est Charles Bégin qui a déboursé, un chèque lui sera fait. Le souper lors du conseil consultatif a coûté 41.05\$.

Camille St-Pierre propose le vote.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Frédéric St-Jean appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Comité de droit notarial

Paméla Roy dit que le comité demande actuellement 700\$ et que dans le compte il y a actuellement il y a 1 600\$.

Olivier Deschênes mentionne que le comité demande 900\$.

Camille St-Pierre dit que non, la demande est de 700\$.

Olivier Deschênes dit que le comité envisage de finir assez positivement. Avec leurs calculs, le comité prévoit finir l'année avec 1 900\$.

Charles Bégin demande si le comité prévoit faire 300\$ de plus qui en fait, ne servirait pas.

Olivier Deschênes dit que ce serait un 300\$ de plus qui dormirait dans le compte. Étant donné leur succès, il propose de donner 300\$ pour couvrir certaines de leurs activités.

Frédéric St-Jean demande si Olivier Deschênes propose ce montant puisqu'il trouve que ce n'est pas justifié la demande de 700\$.

Olivier Deschênes dit que non, la demande est justifiée, par contre le comité est en mesure d'aller chercher beaucoup de financement à l'externe.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'elle est d'accord avec ce montant.

Olivier Deschênes trouve que c'est un bon montant étant donné qu'ils ont de bons partenaires externes.

Camille St-Pierre trouve qu'il est très important de donner une commandite à ce comité pour montrer qu'on le soutient dans ses activités.

Olivier Deschênes propose de donner 300\$.

Paméla Roy appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes ajoute que si le comité désire au courant de l'année avoir une plus grosse commandite, il leur sera possible d'en faire une demande officielle auprès de l'AED.

Comité de droit criminel et pénal

Sarah-Ève Sénéchal dit que le comité demande 750\$ et ils ont eu 500\$ l'année dernière.

Paméla Roy dit qu'actuellement, comme le comité a son compte dans celui de l'AED, ils n'ont pas de montant de départ.

Olivier Deschênes croit qu'il serait possible de donner 750\$ à ce comité pour la prochaine année.

Pierre Jacques-Huot considère en effet ce montant, puisque c'est un comité en expansion.

Olivier Deschênes rappelle par contre que le comité ne pourra pas payer ses conférenciers.

Camille St-Pierre dit qu'ils en ont bien été avertis et que maintenant les membres du comité le savent.

Sarah-Ève Sénéchal demande si, considérant que maintenant le comité a prévu dans son budget de payer des conférenciers et qu'il n'a pas besoin d'en payer, s'il est possible de diminuer la commandite.

Clara Émond dit qu'en même temps cela va leur donner un petit jeu pour faire plus d'activités.

Frédéric St-Jean dit que de toute façon, même si le comité n'utilise pas la totalité de sa commandite, cela revient dans le compte de l'AED à la fin de l'année.

Camille St-Pierre dit que de donner une plus grosse commandite va leur permettre de faire une plus grosse soirée, considérant que la salle que le comité désire avoir n'est pas disponible.

Olivier Deschênes propose de donner 750\$ au comité.

Camille St-Pierre appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Comité du défilé de mode

Sarah-Ève Sénéchal propose de donner 200\$ pour le comité du Défilé de mode.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes propose de ne donner aucune commandite.

Sarah-Ève Sénéchal mentionne que le comité a un très gros compte.

Camille St-Pierre dit qu'actuellement, le comité a presque 5 000\$.

Paméla Roy dit que le comité a exactement 4 697.67\$ et qu'il demande 900\$. C'est un comité qui a beaucoup d'argent dans son compte en banque. Elle croit que l'on devrait accorder moins.

Olivier Deschênes dit que le comité devrait diminuer le montant qu'il a dans son compte et que présentement il n'a pas besoin d'argent. Comment cela devrait se passer, c'est que si le comité en a besoin, il serait possible de prêter de l'argent au comité et de se faire rembourser par la suite si jamais il en a de besoin.

Clara Émond considère qu'avec l'argent que le comité a dans son compte, il en a amplement.

Paméla Roy trouve que c'est dommage pour le comité de ne pas recevoir de commandite de la part de l'AED.

Olivier Deschênes dit que c'est cela qui se passe quand un comité a trop d'argent. Il y a des années que certains comités devraient recevoir moins ou plus d'argent selon leurs besoins, mais que les autres exécutifs donnent ce que le comité a eu l'année d'avant et cela fait en sorte que le comité accumule tellement d'argent qu'il n'avait pas besoin que finalement on se rend compte qu'il faut couper les valves puisque le comité n'utilise pas cet argent en surplus et c'est de l'argent que l'AED perd.

Frédéric St-Jean dit qu'on peut leur donner aucune commandite et si jamais il en a besoin au courant de l'année il peut toujours faire une autre demande de commandite.

Camille St-Pierre dit que l'an dernier lorsqu'elle était dans le comité, elle a reçu une commandite de la part de l'AED mais que considérant tous les revenus que le comité a eu au courant de l'année, celui-ci a été capable de ramener le compte au même montant qu'il l'avait reçu en début d'année.

Olivier Deschênes propose de ne donner aucune commandite au comité du Défilé de mode.

Pierre Jacques-Huot appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Comité action sociale

Frédéric St-Jean propose de ne donner aucune commandite à ce comité.

Olivier Deschênes est contre, c'est un comité dépendant du compte de l'AED.

Sarah-Ève Sénéchal dit que cette année, le comité demande 800\$ alors qu'il a reçu 500\$ l'an dernier.

Camille St-Pierre croit que l'AED pourrait accorder 700\$ au comité.

Olivier Deschênes est d'accord avec ce montant, considérant que finalement pour les séances d'études prévues il n'y aura pas de dépenses reliées à ces activités, et qu'aucun cadeau ne sera remis aux conférenciers.

Charles Bégin dit qu'il est à l'aise de donner une bonne subvention, puisqu'un comité qui prend la peine d'investir dans le bien-être des étudiants.

Olivier Deschênes dit qu'il est d'accord, mais qu'il revienne avec des activités.

Camille St-Pierre dit qu'il y a des dépenses prévues dans le budget qui finalement ont été enlevées, donc le comité a besoin de moins d'argent.

Olivier Deschênes dit qu'il serait quand même mal-à-l'aise d'enlever 200\$ à la commandite, puisqu'il s'agit tout de même de la branche philanthropique de l'Association étudiante, mais le comité se doit de justifier ces activités.

Charles Bégin dit qu'il est prêt à donner une commandite, puisque les dépenses du comité se justifient beaucoup plus que certains autres comités à son avis.

Paméla Roy ajoute donc que l'AED donnerait 700\$ au comité, plutôt que le 800\$ demandé.

Frédéric St-Jean propose de donner 700\$ de commandite au Comité action sociale.

Charles Bégin appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Camille St-Pierre veut savoir quand l'argent sera remis aux comités.

Olivier Deschênes dit que pour les comités dépendants, on leur mentionne ce qu'ils ont et ils le prennent à partir du compte de l'AED en passant par lui. Pour les comités ayant un compte indépendant, à moins



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

d'en avoir rapidement de besoin, l'AED va faire les virements un fois que le compte sera en mesure d'envoyer toutes les commandites.

Comité du Festival de droit

Paméla Roy dit que le Festival de droit demande 2 000\$ de commandite. Elle trouve que c'est une grosse somme.

Olivier Deschênes dit que le comité a eu 2 000\$ au total l'an dernier, bien que seulement 1 200\$ ait été accordé au conseil consultatif.

Clara Émond dit que c'est quand même un gros événement.

Paméla Roy considère qu'il y a du travail à faire avec ce comité.

Frédéric St-Jean dit que le Festival de droit est plus que seulement le lounge du 2^e étage du DKN. Il y a plusieurs activités qui sont organisées.

Pierre Jacques-Huot mentionne qu'une bonne partie des étudiants n'étaient pas au courant de ces activités.

Charles Bégin dit qu'il y aura du travail à faire au niveau de la promotion à faire pour l'événement.

Olivier Deschênes dit que le nouveau président du comité est **Dany Desrosiers**, l'ancien vice-président aux affaires socioculturelles. Il pense qu'il va être en mesure de faire un bon travail et de bien promouvoir l'événement. Il propose donc d'accorder 1 800\$ au comité.

Charles Bégin dit que rendu là, il ne voit pas l'intérêt de seulement leur donner 200\$ de moins que ce qui est demandé.

Pierre Jacques-Huot se demande ce que le comité veut comme commandite.

Camille St-Pierre dit que le comité demande 2 000\$ de commandite.

Clara Émond se demande si ce serait correct de donner 1 500\$ comme commandite.

Frédéric St-Jean demande si c'est pour ce comité qu'Olivier Deschênes leur disait qu'il fallait que le comité dépense de l'argent.

Olivier Deschênes dit que non, ce n'est pas à eux qu'il disait cela.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Frédéric St-Jean dit que ce qu'il voulait c'est qu'Olivier Deschênes voulait que l'an dernier, l'ancienne vice-présidente aux finances dépense plus d'argent.

Camille St-Pierre se demande s'il parle du budget de l'AED en général.

Frédéric St-Jean dit oui.

Camille St-Pierre dit qu'à l'Assemblée générale annuelle, un budget a été présenté, où il était censé y avoir trop d'argent et qu'il fallait faire quelque chose pour diminuer le montant. Finalement, il n'y a pas trop d'argent, il y en a moins que ce qu'elle a dit.

Olivier Deschênes dit que cela ressemble aux autres années.

Camille St-Pierre dit qu'elle a mentionné qu'il y en avait moins que ce que l'ancienne vice-présidente aux finances avait présenté, pas que le compte était dans le moins, loin de là.

Olivier Deschênes dit qu'une des raisons pourquoi cette année le compte est déficitaire, c'est que cette année, l'exécutif a finalement décidé de transférer 13 000\$ dans le compte de la bourse. Si on enlève ce montant, celui-ci aurait pu être dépensé autrement.

Paméla Roy se demande pourquoi on enlève le 13 000\$.

Olivier Deschênes dit que c'est parce que lorsque le l'AED a été informé qu'il recevrait un retour d'impôt, bien qu'il tarde à arriver, il a décidé de transférer 13 000\$ dans un autre compte pour le comité de l'année. Il dit que le compte est loin d'être déficitaire, il est semblable aux autres années.

Frédéric St-Jean propose de donner 5 000\$ au comité.

Camille St-Pierre dit non, elle s'oppose à donner un tel montant.

Clara Émond revient sur sa proposition de 1 500\$. On ne peut pas donner 500\$ au comité, cela n'a pas de bon sens.

Paméla Roy dit que l'on tente de se justifier de ne pas donner la commandite.

Olivier Deschênes dit que les comités vont toujours demander une commandite élevée en s'attendant d'en avoir une moins élevée, c'est toujours comme cela.

Paméla Roy dit que l'an dernier, une commandite de 1 200\$ avait été accordée au comité, et qu'au courant de l'année une autre commandite a été accordée, ce qui fait en sorte que 2 000\$ ont réellement été accordés en tout. Elle se demande pourquoi on ne ferait pas la même chose cette année. Un plus petit montant



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

pourrait être accordée et si jamais le comité en ressent le besoin, il sera possible d'accorder une autre commandite en cours d'année.

Sarah-Ève Sénéchal propose de donner 1 500\$ en commandite.

Pierre Jacques-Huot trouve que la commandite de 1 500\$ est élevée.

Clara Émond appuie la proposition de 1 500\$.

Adopté à l'unanimité.

Comité du Grand maillet

Olivier Deschênes dit qu'il ne donnerait rien au comité à cause du montant d'argent qu'il a dans le compte.

Camille St-Pierre dit que le comité a au-dessus de 6 000\$ dans son compte.

Sarah-Ève Sénéchal mentionne que le comité demande 4 000\$ de commandite.

Pierre Jacques-Huot dit qu'on ne peut pas ne rien donner au comité.

Olivier Deschênes dit que oui, il est possible de ne rien leur donner. Le comité a déjà 6 500\$ dans son compte, c'est beaucoup trop d'argent. Si on leur en donne cette année, le comité va avoir une année équilibrée et va avoir dans son compte 7 000\$ peut-être pour l'an prochain.

Clara Émond demande s'il serait toujours possible de leur donner une commandite plus tard dans l'année.

Frédéric St-Jean dit que ça prend un fond de roulement quand même au comité, donc il proposerait de donner seulement 2 000\$ pour la prochaine année.

Olivier Deschênes dit que le fonds de roulement serait cela 2 000\$ pour un comité comme cela.

Sarah-Ève Sénéchal dit que c'est un très gros comité, pour eux ils ont besoin de ce 5 000\$.

Paméla Roy dit que le comité va habituellement chercher au moins 20 000\$ en commandites extérieures.

Pierre Jacques-Huot dit que c'est le comité qui gère le plus d'argent donc une commandite devrait être accordée.

Frédéric St-Jean dit que si on donne une commandite de 2 000\$, les billets pourraient coûter moins cher.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes n'est pas du tout en accord avec le fait d'accorder une commandite à ce comité.

Paméla Roy dit qu'avec l'argent que le comité a dans son compte, il n'aurait pas besoin de commandite de la part de l'AED.

Olivier Deschênes dit que le comité devrait se présenter au conseil consultatif avec moins d'argent dans son compte et en demander plus. Non seulement l'AED ne devrait pas donner de commandite, mais le comité devrait descendre son compte à 2 000\$. Laisser dormir l'argent de ces comités c'est de l'argent perdue.

Sarah-Ève Sénéchal n'est pas d'accord avec le fait de ne pas donner de commandite, puisqu'il s'agit quand même d'un très gros événement.

Paméla Roy dit que comme le comité a toujours eu une commandite au courant des dernières années, il est vrai que ce ne serait pas super de ne donner aucune commandite cette année.

Olivier Deschênes dit que le comité finit toujours avec 2 000\$ de plus dans son compte grâce à ces commandites, donc chaque année, l'AED aurait dû donner moins d'argent que l'année précédente.

Pierre Jacques-Huot dit que le comité serait dans le trouble si jamais il arrivait un imprévu.

Olivier Deschênes dit que si jamais il y a un imprévu, le montant ne sera pas dans la masse salariale, donc il sera possible de débloquer de l'argent.

Paméla Roy propose de seulement accorder une commandite de 1 000\$, seulement pour dire qu'une commandite a été accordée.

Clara Émond dit qu'il faut montrer que l'on appuie le comité.

Olivier Deschênes dit que ce n'est pas une question d'appuyer, c'est une question d'utiliser l'argent qu'il y a dans le compte.

Pierre Jacques-Huot dit que les dernières années l'AED donnait une commandite de 4 000\$, et le compte de l'Association n'est pas en déficit en ce moment.

Sarah-Ève Sénéchal propose 2 000\$.

Frédéric St-Jean demande si **Olivier Deschênes** veut simplement laisser l'argent dans le compte de l'AED sans l'accorder à personne.

Olivier Deschênes dit que oui, l'argent sera accordé pour autre chose. Il dit que ce qui va se passer, la masse salariale est évaluée en début d'année à environ 38 000\$. On va regarder le montant total que l'on



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

accorde aux comités et cela pourrait donner moins que ce montant. Il va créer une section « imprévus » et va affecter de l'argent dans cette section. Cela sera présenté au budget prévisionnel.

Frédéric St-Jean dit que ce n'est pas parce que les membres des deux dernières années ont travaillé aussi fort pour avoir des commanditaires qu'il faut ne pas leur en donner cette année. Il faut tout de même leur laisser une chance.

Olivier Deschênes dit que justement, le comité doit continuer d'entretenir les liens et d'aller voir à l'externe.

Pierre Jacques-Huot dit que dans les dernières années, le fond était de 4 500\$ et que l'AED donnait tout de même 4 000\$, on ne peut pas rien leur donner même s'il a plus d'argent dans le compte.

Olivier Deschênes dit que le comité referra une autre demande de commandite si jamais il en a besoin, mais que pour l'instant cela ne donne rien de mettre de l'argent dans leur compte. Il faudrait voter la commandite en fonction de leurs véritables besoins.

Frédéric St-Jean dit que l'on pourrait voter un 1 000\$ et que si jamais le comité a besoin de plus il fera une autre demande de commandite. Il dit que ce n'est pas parce que le comité a bien été géré qu'il faut en donner moins.

Olivier Deschênes croit que l'on ne devrait rien accorder au comité, mais voter dans un conseil exécutif en courant d'année une commandite selon les besoins réels du comité.

Sarah-Ève Sénéchal propose 1 500\$.

Olivier Deschênes propose 0\$.

Frédéric St-Jean dit que le fait de ne donner aucune commandite fait un précédent et il n'est pas du tout en accord avec cela.

Pierre Jacques-Huot propose 2 000\$.

Paméla Roy propose 1 000\$.

Pierre Jacques-Huot retire sa proposition de 2 000\$ et fait une proposition de donner une commandite de 1 500\$.

Paméla Roy veut un consensus. Elle demande qui vote pour quelle proposition. La majorité est en faveur de la commandite de 1 500\$.

Camille St-Pierre appuie la proposition de 1 500\$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Adopté à la majorité (7 **POUR**, 1 **CONTRE**).

Avocats sans frontières

Paméla Roy dit que l'organisme demande 1 100\$.

Sarah-Ève Sénéchal dit que l'an dernier, elle a fait partie de l'exécutif de l'organisme et qu'à la fin de l'année, 2 000\$ a été remis à Avocats sans frontières Canada.

Charles Bégin dit donc que le but est de finir avec le moins possible pour ne pas tout le donner.

Camille St-Pierre dit qu'il serait possible de ne pas leur accorder la commandite demandée et leur donner moins.

Charles Bégin dit que c'est un don fait à Avocats sans frontières directement et qu'il est tout-à-fait à l'aise avec cela. Il propose de donner 1 000\$. Il est important en tant qu'Association étudiante de promouvoir des projets de la sorte. Ils ont eu 1 000\$ dans les dernières années et ce serait donc bien de continuer de donner ce montant.

Camille St-Pierre propose de donner la même commandite que l'an dernier, soit 875\$.

Paméla Roy propose un vote pour une commandite de 1 000\$ accordée à Avocats sans frontières Section Université Laval.

Sarah-Ève Sénéchal appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Pro bono

Camille St-Pierre dit que cette année, le comité demande 2 000\$ en commandite.

Sarah-Ève Sénéchal mentionne que le comité a eu 1 800\$ l'an dernier.

Charles Bégin demande si l'organisme a des dépenses projetées plus élevées que l'an dernier.

Olivier Deschênes dit que c'est sensiblement la même chose.

Charles Bégin propose de donner une commandite de 1 800\$



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Clara Émond appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Comité des finissants

Camille St-Pierre dit que le comité demande 6 000\$, l'an dernier une commandite de 5 000\$ leur avait été accordée, mais au courant de l'année le comité a fait une nouvelle demande de commandite de 1 000\$, qui ne leur a pas été accordée.

Olivier Deschênes dit que le comité n'a que 900\$ dans le compte. Donc, comme ce n'est pas beaucoup, il donnerait au comité le 6 000\$ demandé.

Paméla Roy dit qu'étant donné le petit montant dans le compte, la demande est justifiée.

Frédéric St-Jean propose 6 000\$.

Pierre Jacques-Huot appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Bureau d'information juridique

Paméla Roy dit que le comité demande 3 000\$, mais qu'il a beaucoup d'argent, et que les dépenses ne sont pas très justifiées.

Olivier Deschênes dit que le comité a déjà beaucoup d'argent.

Paméla Roy mentionne que l'idée de faire de la publicité sur les autobus est une super idée, mais que ce n'est pas nécessaire, les plages horaires sont déjà pleines.

Olivier Deschênes dit que l'AED pourrait accorder une commandite e 1 000\$, puisque c'est un organisme qui redonne à la société.

Sarah-Ève Sénéchal propose 1 000\$

Paméla Roy appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Club de droit et affaires de L'Université Laval

Paméla Roy dit que le comité demande 5 000\$ de commandite, mais qu'il a presque 5 700\$ dans son compte actuellement. Elle ne donnerait aucune commandite à ce comité.

Frédéric St-Jean dit que le comité n'a aucune dépense, à part les autobus, et que même cette dépense est repayée par les cabinets.

Paméla Roy propose 0\$.

Clara Émond appuie la proposition.

Adopté à la majorité (7 **POUR**, 1 **ABSTENTION**).

Café La Dissidence

Camille St-Pierre dit qu'en fait on paye le loyer et donc que ce serait la commandite.

Paméla Roy dit que le comité demande 3 200\$.

Olivier Deschênes dit que l'AED payait l'internet aussi, ce qui revenait environ à 3 500\$. Il dit qu'ils ont beaucoup de choses à acheter aussi. Il dit qu'en gros le comité demande à ce que l'AED paie le loyer et l'internet.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'il faut vraiment qu'ils performant cette année.

Paméla Roy rappelle que c'est une commandite que l'AED donne.

Olivier Deschênes dit que l'entente c'est que l'AED paie le loyer et l'internet.

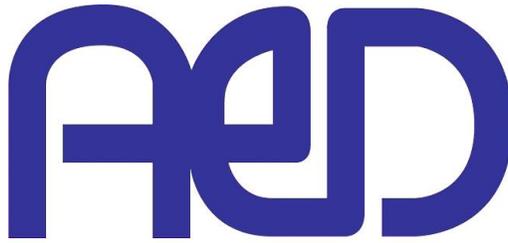
Paméla Roy ne croit pas que cela entre dans la commandite.

Olivier Deschênes dit que c'est ça la commandite accordée.

Paméla Roy demande si on peut donner moins, comme 3 000\$. Ils ont déjà 4 000\$ dans le compte.

Olivier Deschênes dit que l'an passé ils avaient 5 000\$ dans le compte avant d'avoir leur commandite. C'est un comité qui a besoin d'un fonds de roulement.

Paméla Roy propose 3 500\$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Pierre Jacques-Huot appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Simulation des Nations Unies

Olivier Deschênes dit que 1 500\$ serait une bonne commandite. Il dit qu'en fait il faudrait financer 35% des participants.

Paméla Roy dit que le comité demande 2 000\$, que dans toutes les années antérieures, 2 000\$ leur avait été accordé, par contre en ce moment ils ont un compte très élevé.

Olivier Deschênes dit que les participants à cette activité doivent payer 45% du prix total de la fin de semaine. Avec les commandites externes, le comité va chercher jusqu'à 25% du montant total pour envoyer les participants à la Simulation, et il termine en mentionnant que l'AED finance 35% de la fin de semaine. Il faut leur permettre d'avoir un lousse d'au moins 500\$ dans leur compte à la fin de l'année.

Frédéric St-Jean dit que cela dépend du nombre de personne qui participe à l'événement.

Charles Bégin propose que la commandite soit modulable en fonction du taux de participation.

Paméla Roy dit que si le comité décide d'envoyer plus de 20 étudiants, cela n'est pas garanti que l'on garde le 35% dans ce cas. Elle mentionne que l'on pourrait proposer de payer 35% si le comité envoie 25 étudiants, mais s'il décide d'envoyer 40 étudiants finalement, la commandite va peut-être diminuer et l'AED va payer 25% de la participation.

Paméla Roy propose 1 500\$.

Sarah-Ève Sénéchal appuie la proposition.

Charles Bégin mentionne que l'on donne 1 500\$, modulable selon la participation.

Adopté à l'unanimité.

Comité de droit fiscal

Paméla Roy dit qu'elle trouve que c'est raisonnable 500\$ pour une première année.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'elle trouve cela beaucoup 500\$ pour une première année de comité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes dit que de toute façon cela revient dans le comité de l'AED et qu'il faut leur permettre de faire des activités et de se faire connaître.

Paméla Roy propose 500\$.

Sarah-Ève Sénéchal propose 300\$.

Camille St-Pierre dit que la tradition c'est 500\$ pour un nouveau comité.

Olivier Deschênes dit que le comité serait très bien en mesure d'aller chercher du financement des cabinets comptables ou au moins organiser des activités avec ces cabinets qui soient commanditées par eux.

Sarah-Ève Sénéchal retire sa proposition. Elle appuie le 500\$.

Adopté à l'unanimité.

Comité des débats face-à-face

Camille St-Pierre dit qu'ils ont demandé 1 200\$ et que l'an dernier ils ont eu 1 000\$.

Clara Émond demande si l'AED accorderait 1 200\$ ou si on accorderait plus 1 000\$.

Paméla Roy dit que le cabinet commanditaire donne habituellement 1 300\$.

Frédéric St-Jean dit que la commandite du cabinet commanditaire c'est pour le prix des bourses pour les étudiants qui fait au total 400\$. Il dit aussi que le comité doit louer les salles, ils doivent acheter du vin et des bouchées. Plusieurs dépenses sont reliées au comité. Il ajoute que c'est un comité qui est important et qui semble avoir de beaux projets pour la prochaine année. Il croit donc qu'il serait important de donner une bonne commandite.

Frédéric St-Jean propose 1 200\$.

Paméla Roy propose 1 000\$.

Clara Émond est en accord avec la proposition de **Paméla Roy** de donner une commandite de 1 000\$.

Sarah-Ève Sénéchal propose 1 100\$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes croit que le comité ne devrait pas déboursier d'argent pour la location d'une salle pour la soirée des débats absurdes, et que c'est donc un 100\$ qui devrait servir à autre chose.

Paméla Roy retire sa proposition et appuie la proposition de **Sarah-Ève Sénéchal** à 1 100\$.

Olivier Deschênes appuie la proposition de 1 100\$.

Adopté à l'unanimité.

Comité de développement durable

Paméla Roy dit que le comité demande 600\$.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'elle ne leur donnerait vraiment pas beaucoup d'argent.

Clara Émond dit qu'en fait le comité n'avait pas vraiment de projet.

Paméla Roy dit qu'elle trouvait ça bien que le comité désirait donner un certain montant pour des certifications écologiques.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'il faudrait faire de la sensibilisation avant de faire autre chose.

Paméla Roy dit que le comité demande une plus grosse commandite que l'année dernière.

Sarah-Ève Sénéchal pense que la commandite devrait n'être que seulement 200\$.

Olivier Deschênes dit qu'on pourrait leur donner 400\$.

Paméla Roy a peur que si la commandite n'est seulement que de 200\$, cela ne serve à rien puisque le comité ne pourra presque rien faire avec.

Charles Bégin demande si l'idée de financer les comités, est-ce que cela provenait de l'argent de l'AED que le comité redonnerait aux comités.

Paméla Roy dit que c'est exactement cela.

Sarah-Ève Sénéchal dit que le comité devrait faire plus de sensibilisation. Il faudrait commencer par promouvoir, et ensuite on fera un incitatif si besoin est.

Paméla Roy propose 300\$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sarah-Ève Sénéchal demande pourquoi, qu'est-ce qu'ils payeraient avec cet argent? La nourriture?

Olivier Deschênes dit que oui, cela permettrait d'attirer du monde.

Paméla Roy propose 300\$.

Sarah-Ève Sénéchal appuie la proposition de 300\$.

Adopté à l'unanimité.

FEDQ

Sarah-Ève Sénéchal propose de donner 2 000\$. Il y a une partie de la commandite demandée (2 000\$) qui est dans le budget de la vice-présidente aux affaires externes.

Olivier Deschênes dit que ce n'est pas dans la masse salariale des commandites, comme elle dit une partie sera financée par le budget de la vice-présidence aux affaires externes.

Paméla Roy propose de donner 2 000\$.

Sarah-Ève Sénéchal appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Comité du Tournoi des maîtres

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'ils ont toujours demandé 2 500\$ et ont toujours eu 2 500\$.

Olivier Deschênes dit que le président du comité était dans le comité l'an passé et qu'il a l'air de savoir ce qu'il fait avec le comité et les erreurs qui ne risquent pas de se répéter cette année. Il dit qu'il y a eu un dépassement de coûts à cause de l'alcool l'an dernier, mais que le président de cette année est aux faits de ce dépassement et qu'il va faire en sorte que cela ne se reproduise pas.

Pierre Jacques-Huot propose 2 500\$.

Camille St-Pierre appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Comité de la Troupe de théâtre

Olivier Deschênes propose de ne donner aucune commandite au comité.

Clara Émond dit que tant qu'on n'a pas leur budget et tous leurs documents on ne leur donne rien.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'on n'a rien pour nous aider à choisir la commandite, donc on ne donne rien.

Pierre Jacques-Huot demande quel montant d'argent le comité demandait comme commandite.

Olivier Deschênes dit que le comité demandait 1 000\$.

Paméla Roy dit que l'on pourrait donner une commandite de 1 000\$ sous certaines conditions.

Sarah-Ève Sénéchal dit que l'on serait mieux d'attendre.

Pierre Jacques-Huot dit que tous les autres comités ont fait un budget, sauf eux. Il comprend que c'est un peu précaire, mais tant qu'on n'a pas de budget devant les yeux il est impossible de voter une commandite.

Olivier Deschênes dit que le président veut regarder les surplus pour le donner à son metteur en scène.

Frédéric St-Jean propose de mettre en suspens.

Pierre Jacques-Huot dit que cela équivaut à ne pas donner de commandite pour l'instant.

Olivier Deschênes appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Journal le Verdict

Paméla Roy dit qu'ils demandent 250\$. Le solde du compte est à 2 397\$.

Sarah-Ève Sénéchal propose 200\$.

Frédéric St-Jean propose 100\$.

Pierre Jacques-Huot dit qu'il le garderait à 200\$.

Paméla Roy propose de donner 100\$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes appuie la commandite de 100 \$ et que cela va leur permettre de payer les frais d'administration.

Camille St-Pierre dit que tant qu'à donner 100\$, on est mieux de ne pas en donner rendu-là. Si on donne une commandite il faut en donner une pour vrai.

Sarah-Ève Sénéchal dit que c'est cette commandite que le comité a obtenu l'an dernier.

Olivier Deschênes dit que le but est de payer les frais d'administration.

Frédéric St-Jean propose 100\$.

Charles Bégin appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

GRAAL

Olivier Deschênes dit que le comité a besoin de 5 000\$ avant d'aller chercher d'autres commandites.

Paméla Roy dit qu'ils demandent 3 000\$.

Pierre Jacques-Huot dit qu'on pourrait donner 5 000\$, mais qu'il va vraiment falloir surveiller le comité.

Olivier Deschênes dit que cela n'a pas de sens de donner ce moment 3000\$ seulement au comité.

Sarah-Ève Sénéchal dit que le comité GRAAL et le comité des finissants devraient s'équivaloir dans le montant de la commandite accordée.

Pierre Jacques-Huot dit que le GRAAL a plus d'imprévus que le comité des finissants. Il propose de donner 5 000\$.

Charles Bégin dit que d'habitude on leur donne cinquante caisses de bières.

Olivier Deschênes propose de donner 5 000\$ de commandite plus cinquante caisses de bières.

Charles Bégin dit qu'il n'est pas d'accord de donner cinquante caisses de bières gratuites.

Pierre Jacques-Huot dit qu'à chaque fois qu'il y en a trois, c'est caisses de bières sont réutilisées dans des partys. Il ajoute qu'habituellement, soit le comité reçoit ces caisses gratuitement ou à rabais.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sarah-Ève Sénéchal propose de donner 5 000\$ comme commandite.

Pierre Jacques-Huot appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Paméla Roy se demande s'il faut mettre le comité sous tutelle.

Olivier Deschênes dit qu'il est sûr qu'il faudra mettre le comité sous tutelle.

Camille St-Pierre propose de mettre le comité sous tutelle.

Pierre Jacques-Huot appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Comité des Law Games

Paméla Roy dit qu'elle trouve dommage que la présidente ne se soit pas présentée, et surtout qu'elle a envie d'aller plus loin que ce qui s'est passé avant, ce qui est tout à son honneur, mais cela aurait été plaisant de la rencontrer.

Pierre Jacques-Huot dit que l'on pourrait la rencontrer si le besoin est dans le futur.

Olivier Deschênes dit qu'il donnerait 5 000\$ pour le remettre sur pied.

Paméla Roy dit qu'elle est d'accord avec la proposition d'**Olivier** à 5 000\$, mais que pour ce comité ça s'est quand même bien passé dans la dernière année. Elle dit que les Law Games ont demandé la possibilité de ne plus les mettre sous tutelle. On ne peut pas regarder la possibilité de ne plus les mettre sous tutelle sans que l'on ait rencontré la présidente.

Olivier Deschênes reedit qu'il donnerait 5 000\$, mais que pour ce qui est d'enlever le comité de sous tutelle, il aimerait attendre de voir la destination de la prochaine édition.

Paméla Roy dit que le comité demandait 5 500\$, et que l'on donnerait 5 000\$, donc qu'on ne les baisse pas trop.

Frédéric St-Jean dit que si le comité ne prend pas l'avion pour la prochaine édition, il trouve que 5 000\$ c'est beaucoup. Il ajoute qu'il les garderait sous tutelle. Cela ne sert à rien de toujours les mettre sous tutelle,



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

ne plus les mettre sous tutelle, on devrait les laisser tout simplement. Il dit que de toute façon pour le comité ça ne change rien.

Olivier Deschênes dit que pour le vice-président aux finances cela change beaucoup de choses. Il dit qu'il ne veut pas prendre de décision maintenant pour ce comité concernant la tutelle, il veut vraiment attendre de voir la destination.

Charles Bégin propose de mettre la question de la tutelle quand on va savoir l'endroit des Law Games.

Paméla Roy dit que cela ne change rien pour eux d'être ou de ne pas être sous tutelle.

Clara Émond dit que c'est pour être indépendant.

Pierre Jacques-Huot dit que ce comité à l'air d'un comité montagne-russe et qu'il le laisserait donc sous tutelle.

Olivier Deschênes propose 5 000\$.

Clara Émond appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Comité socio-politique

Paméla Roy dit qu'ils ont demandé 500\$.

Olivier Deschênes dit que le comité demande 500\$ plus ce qui restait de l'année dernière (environ 290\$).

Paméla Roy se demande pourquoi le comité redemande son argent alors que pour les autres comités on ne leur accorderait pas. Elle se demande à quel point le comité a besoin de 750\$.

Olivier Deschênes dit que plus tu donnes de l'argent plus ils vont faire de conférence et tout. Il dit que les activités de financement c'est d'aller chercher auprès des députés, et ce n'est pas vraiment les prédrinks et les partys.

Olivier Deschênes dit qu'il donnerait 200\$ de plus que ce que le comité demande, en assumant qu'il ne sera peut-être pas en mesure d'aller chercher les commandites des députés de l'an dernier puisque ce sera les élections prochainement.

Frédéric St-Jean dit qu'au pire, cela reviendra dans le compte.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Olivier Deschênes propose 700\$.

Pierre Jacques-Huot appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Comité questions de genre

Olivier Deschênes dit que le comité demande une commandite de 1 800\$.

Camille St-Pierre dit que c'est parce que le comité croyait qu'il devait rémunérer les conférenciers.

Pierre Jacques-Huot se demande ce que le comité fait l'an dernier.

Paméla Roy dit que 1 800\$ c'est trop et que 500\$ c'est très justifié pour ce comité.

Sarah-Ève Sénéchal propose 500\$.

Camille St-Pierre appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Clinique juridique itinérante

Paméla Roy dit que l'organisme demande 500\$.

Sarah-Ève Sénéchal dit que c'est bizarre que l'AED finance complètement la section Québec, mais que l'organisme ne leur donne rien.

Paméla Roy trouve bizarre que le comité n'ait pas encore de compte.

Olivier Deschênes dit que l'organisme reçoit 10 000\$ de la part du Barreau, mais que c'est la Clinique juridique itinérante Montréal qui garde l'argent.

Pierre Jacques-Huot pense qu'on pourrait leur donner 250\$.

Olivier Deschênes dit qu'il ne voit pas beaucoup de dépenses qui pourraient justifier une commandite de 500\$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Paméla Roy dit que 250\$ leur permettrait d'acheter un téléphone. Elle dit que c'est le travail du comité de nous dire pourquoi on pourrait leur donner telle commandite.

Paméla Roy propose 250\$.

Sarah-Ève Sénéchal appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

La Revue juridique

Paméla Roy dit que le comité demande 1 000\$.

Pierre Jacques-Huot trouve que c'est beaucoup.

Olivier Deschênes veut faire une modulation selon le nombre d'étudiants qui est publié dans la revue.

Paméla Roy dit que représentante du comité a mentionné que trois étudiants sur cinq qui ont publiés dans la Revue étaient des étudiants du baccalauréat.

Clara Émond dit que 1000\$ c'est beaucoup.

Paméla Roy dit qu'ils vont peut-être avoir plus de textes cette année aussi, on ne sait pas encore.

Olivier Deschênes propose de financer à 75% les étudiants de premier cycle qui participent.

Paméla Roy dit que ce n'est pas vraiment logique parce que sinon on va devoir leur donner l'argent en fin d'année prochaine. Elle ajoute qu'il y a des étudiants du baccalauréat qui participent et elle croit donc que c'est important que l'AED contribue.

Olivier Deschênes propose de financer à 75% la proportion des étudiants de premier cycle qui participent.

Paméla Roy dit que cela on ne le sait jamais, on va le savoir à la fin de l'année. Elle trouve cela plate de donner la commandite seulement à la fin de l'année.

Charles Bégin dit que rendu là ce n'est pas proportionnel.

Paméla Roy dit qu'elle accorderait 850\$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Frédéric St-Jean demande ce que la Revue a obtenue l'an dernier.

Olivier Deschênes dit que l'an dernier une commandite de 1 000\$ a été accordée.

Charles Bégin propose 750\$.

Pierre Jacques-Huot approuve la commandite 850\$.

Camille St-Pierre appuie aussi la commandite de 850\$.

Adopté à l'unanimité.

5. Entente avec Molson et Labatt

Charles Bégin dit qu'il a déjà établi les premiers contacts pour les contrats avec Labatt et Molson. Il a fait plusieurs démarches auprès de Labatt et il n'a toujours pas de retour. Il ne peut pas encore signer avec Molson, puisqu'il n'a pas d'offre de Labatt pour comparer les offres. Il dit qu'avec Molson, il ne peut pas négocier pour avoir plus de caisses de bière gratuites, puisque le vice-président aux affaires socioculturelles n'a pas été en mesure de passer au travers de ses 100 caisses de bières gratuites au courant de la dernière année.

Pierre Jacques-Huot se demande pourquoi il ne signe pas le contrat qu'il a avec lui de Molson.

Charles Bégin dit que c'est parce qu'il attend une offre de Labatt.

Pierre Jacques-Huot ne comprends pas pourquoi il attend, il a une belle offre de Molson.

Olivier Deschênes demande si on aurait encore accès au salon Molson.

Charles Bégin dit qu'on aurait accès à cinq salons Molson encore cette année.

Olivier Deschênes dit qu'il n'hésite pas et qu'il signerait sur le champ avec Molson.

Charles Bégin dit qu'il se donnerait encore une semaine de jeu avant de signer officiellement.

Olivier Deschênes dit que pour aider le GRAAL et les comités on devrait prendre Molson. Il y a du financement très positif pour les comités.

Charles Bégin dit qu'il n'est pas prêt à signer une entente quand il a une autre entente sur la glace.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Clara Émond propose de se donner jusqu'à vendredi le 15 juin 2018.

6. Plan d'activités BVE de la Faculté de droit de l'Université Laval pour les intégrations

Paméla Roy lit un document concernant le plan des intégrations que le GRAAL doit soumettre avant le jeudi 14 juin au Bureau des événements campus. Elle dit que dans ce plan on doit voir les endroits où les activités doivent se dérouler et que dans le présent plan il est très souvent mentionné indéterminé. Elle dit qu'il faut savoir à ce stade-ci où les activités vont avoir lieu.

Sarah-Ève Sénéchal dit que non on n'est pas encore obligé de le savoir pour tout.

Charles Bégin dit que d'un côté facultaire, de savoir que les étudiants vont dans un bar, il y a très peu de différence de savoir dans quel bar spécifiquement ils vont se rendre.

Paméla Roy dit qu'elle est d'accord. Elle dit qu'il faut quand même analyser le document.

Charles Bégin dit qu'il a regardé le document plus tôt et qu'il n'y a rien de sensible dans le document.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'à la limite ce ne sont que des erreurs dans le texte et dans le copier-coller.

Paméla Roy dit qu'elle veut vérifier l'incitation à l'alcool davantage.

Charles Bégin dit que dans chaque section du document, le comité fait mention qu'il y aura quelqu'un de sobre sur place, qu'un contrôle sera effectué quant à la consommation d'alcool, etc.

7. Varia

Aucun varia.

8. Fermeture

Sarah-Ève sénéchal propose la fermeture du conseil consultatif.

Clara Émond appuie la fermeture.

Fermeture du conseil consultatif à 20 :46.